

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

28 janvier 2022

Documents d'Information
ODGP/DPAER/Inf(2022)1

Rapport trimestriel des Bureaux du Conseil de l'Europe

Juillet – septembre 2021

A. BUREAUX DE LIAISON

Introduction

Les bureaux du Conseil de l'Europe en charge de la liaison avec une ou plusieurs organisations ou institutions internationales :

- représentent le Secrétaire Général auprès de la ou des organisations ou institutions internationales ;
- suivent les activités menées par la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) et rendent compte des développements pertinents concernant les activités et les politiques du Conseil de l'Europe ;
- soutiennent l'organisation et le suivi des réunions de coordination de haut niveau et des autres réunions ou manifestations entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- promeuvent une coopération effective entre le Conseil de l'Europe et la/les organisation(s) ou institution(s) internationale(s) concernée(s) ;
- identifient les possibilités d'activités conjointes et apportent conseil et soutien pour la planification, la négociation, la mise en œuvre et les rapports de ces activités ;
- mènent une politique médiatique proactive afin d'améliorer la visibilité de l'Organisation.

Le présent document couvre la période de juillet à septembre 2021. Suite à la décision [CM/Del/Dec\(2013\)1175/1.6F](#) du 3 juillet 2013, les rapports d'activité sont publiés tous les trois mois, à compter de la période juillet-septembre 2013.

Bruxelles – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec l'Union Européenne

Evènements marquants

La Secrétaire Générale de l'APCE, Mme Despina Chatzivassilou, a rencontré la Directrice adjointe du Cabinet du Président du PE, Mme Armelle Douaud, ainsi que le Secrétaire Général du PE, M. Klaus Welle, et le Président du Comité LIBE-PE, M. Juan Fernando Lopez-Aguilar, le 7 juillet à Strasbourg.

La SG de l'APCE a rencontré le Président du Comité AFET-PE, le 15 septembre.

Le Commissaire européen Didier Reynders a rencontré la **Secrétaire Générale**, le Président de la CEDH, et le Secrétaire de la Commission de Venise, le 16 septembre à Strasbourg.

Le Rapporteur de l'APCE sur les questions de migration, M. Oleksii Goncharenko, a visité Bruxelles/l'UE, 20-21 septembre.

Le Représentant Spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés, l'Ambassadeur Drahoslav Štefánek, a visité Bruxelles/l'UE, 22-23 septembre.

La Commissaire européenne Stella Kyriakides a rencontré la **Secrétaire Générale**, le 26 septembre, et s'est exprimée devant la session plénière de l'APCE le 27 septembre.

Le Chef de Bureau adjoint a reçu l'Ambassadrice Mara Mia, représentante de **l'Organisation internationale de la Francophonie** auprès de l'Union européenne, le 16 juillet.

Le Chef de Bureau par intérim a reçu l'ancien Premier ministre norvégien **Kjell Bondevik**, Président du Oslo Center, accompagné du Dr Mohammed al Issa, Secrétaire Général du *Muslim World League*, le 7 septembre. Le Secrétaire Exécutif du **CPT**, M. Régis Brillat, a visité le Bureau après des rencontres avec la Commission, le 17 septembre. Le Chef de Bureau par intérim a également rencontré un membre du Cabinet du **Président du Conseil européen**, M. Charles Michel, le 27 septembre. Il a aussi rencontré M. Henri Malosse, ancien Président du CESE, et Président de **l'Association Jean Monnet**, le 30 septembre.

Caractéristiques principales – statistiques

Quelques 381 messages d'information et de documents et 10 rapports hebdomadaires ont été préparés et envoyés à Strasbourg par le documentaliste. 34 notes pour les fichiers ont été envoyés depuis le Bureau en plus des messages d'information envoyés par le Bureau.

Rencontres impliquant le Bureau

Le Bureau a activement participé à la préparation des rencontres de haut-niveau mentionnées plus haut (« Evènements marquants »). Le Bureau a eu des échanges pour cela avec les Cabinets des Commissaires Helena Dalli et Věra Jourová. Il a également facilité la participation de la Commissaire Dalli et une participation de haut-niveau de DG-JUST à la conférence du PGG sur « L'accès des femmes à la justice : vers une ratification complète et la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul », 7-8 octobre 2021.

ODGP/DPAER/Inf(2022)1

Le Bureau a entretenu des contacts avec la **Présidence slovène** et a initié des contacts avec la future **Présidence tchèque** (juillet – décembre 2022).

Le Bureau a également mené des consultations avec l'Union européenne sur un certain nombre d'aspects de la coopération, dont notamment ceux qui suivent :

Sur les développements politiques

Le Bureau a préparé un rapport sur la visite du Collège des commissaires à Ljubljana le 1^{er} juillet à l'occasion du **lancement officiel de la Présidence slovène** du Conseil de l'Union européenne (1^{er} juillet-31 décembre 2021).

D'autres développements pertinents sont :

- Le **Conseil des affaires étrangères** de l'UE du 12 juillet 2021 : les priorités de l'UE pour la 76^{ème} AG de l'ONU, le Bélarus et les sanctions contre la Russie.
- La seconde rencontre de haut-niveau du **Dialogue Belgrade-Pristina**, le 19 juillet 2021 à Bruxelles.
- Le discours sur **l'état de l'Union européenne** de la Présidente Ursula von der Leyen devant le Parlement européen, le 15 septembre.
- La participation de l'UE à la 76^{ème} **Assemblée Générale des Nations Unies**, New York, 20-28 septembre, avec le discours liminaire du **Président Charles Michel** esquissant la position de l'UE sur les principaux enjeux internationaux et régionaux.
- Première visite de la Première ministre moldave, Natalia Gavrilita, Bruxelles, 27-28 septembre.

Sur les Droits de l'homme

10^{ème} cycle de négociations sur **l'adhésion** de l'UE à la CEDH (Strasbourg, 29/06-02/07).

Participation de DG1/médias à la conférence en ligne sur les médias libres et indépendants, organisée par Vocal Europe, le 30 septembre à Bruxelles.

Le Bureau a entretenu des contacts avec les parties pertinentes de la Commission (NEAR et SEAE) et produit des rapports sur les développements récents en **Turquie** et en **Tunisie**.

Le Bureau a également continué à échanger avec DG JUST au sujet de l'initiative législative de la Commission relative aux **violences sexistes** et de la révision de l'article 83 du TFUE. Il a aussi produit des rapports sur les initiatives du Parlement Européen y relatives.

Sur les questions de migration

Visites de travail à l'UE du rapporteur de l'APCE sur les questions de migration, M. Oleksii Goncharenko, 20 et 21 septembre, et du Représentant Spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés, l'Ambassadeur Drahoslav Štefánek, 22 et 23 septembre.

Rencontre de travail (par vidéoconférence) entre des membres du personnel du Conseil de l'Europe, coordonné par le Bureau du Représentant Spécial de la Secrétaire Générale et la Commission (DG Home), pour traiter la question des standards du Conseil de l'Europe qui s'appliquent au Pacte de l'UE, des développements récents et des possibilités de coopération.

Sur des questions thématiques et relatives aux programmes

Participation aux consultations de la DG JUST avec les organisations internationales au sujet du travail législatif de la Commission dans le domaine de la lutte contre les violences sexistes.

Organisation d'une rencontre (par vidéoconférence) avec la DG REFORM sur un nouvel instrument financier.

Travail de liaison, notamment dans les domaines de l'indépendance des médias, de la sécurité des journalistes, de l'éducation, de la violence à l'égard des femmes, de la lutte contre le racisme, et en rapport avec la Turquie.

Développement des relations avec la DG HEALTH en matière de coopération programmatique.

Rencontres avec la Commission, la DG NEAR, sur le Programme Sud (en présence du Chef du Bureau de Tunis) et sur les pays du Partenariat oriental.

Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse

L'équipe, basée à Bruxelles, du Partenariat a organisé et/ou a participé à des rencontres, notamment :

- La préparation du prochain plan de travail biennuel 2022-2023, en prenant en considération également l'adoption de la proposition officielle "2022-Année Européenne de la Jeunesse" par la Commission.
- Le groupe consultatif du *Pool of European Youth Researchers* (PEYR) qui s'est réuni le 5 juillet pour définir les priorités de la recherche dans le domaine de la jeunesse.
- Le groupe directeur du *European Platform on Learning Mobility* (EPLM), le 8 juillet et le 22 septembre.
- Le [EU Youth Conference](#) à Maribor, Slovénie, en ligne (27-30 septembre).

Elle a également travaillé sur une série de publications, d'analyses¹, et de traductions, tels que :

- Un manuel de référence sur la politique de jeunesse (« [Youth Knowledge book #28 – Youth Policy Reference Manual](#) »), avec des exemples, des standards, et des ressources pour toutes les initiatives en matière de politique de la jeunesse en Europe.

¹ Les Nouvelles publications comprennent: [comparative analysis of the two European youth strategies](#), [analysis of the role of EU-CoE youth partnership in implementing the European Youth Work Agenda](#), [EPLM summer newsletter](#), deux exposés sur l'impact du COVID-19 sur la vie des jeunes: [Briefing 3: Review of research on the impact of COVID-19 on young people and their access to services](#) et [Briefing 4: Review of research on the impact of COVID-19 on the youth work, youth organisations and the digitalisation of services and activities for young people](#), un [Appel à contributions](#) pour le Livre de Connaissances sur la Jeunesse (Youth Knowledge Book: Youth transitions in pandemic Europe – impacts, resources, policy responses), et le 2^{ème} bulletin d'information de l'année. Plusieurs publications ont également été traduites en d'autres langues.

Et les trois épisodes de podcast de la série *Under 30* qui se sont penchés sur la digitalisation et les jeunes souffrant d'un handicap ([digitalisation and young people with disabilities](#)), la digitalisation et la santé mentale et le bien-être des jeunes ([digitalisation and young people's mental health and well-being](#)), et l'inclusion sociale et la digitalisation chez les jeunes migrants et réfugiés ([young migrants and refugees, social inclusion and digitalisation](#)), tous dans le cadre d'une série destinée à promouvoir le Livre de Connaissances sur la jeunesse sur l'inclusion sociale, la digitalisation, et les jeunes ([Youth Knowledge book on social inclusion, digitalisation and young people](#)).

ODGP/DPAER/Inf(2022)1

- Un document sur les jeunes vivant en milieu rural (« [young people in rural areas](#) ») et un exposé sur les effets du COVID-19 sur les jeunes déscolarisés sans emploi (NEET) dans les zones rurales (« [briefing on the impact of COVID-19 on NEET youth in rural areas](#) »).
- Plusieurs productions audio et vidéo, ainsi que des publications, ont été traduites et publiées en septembre.²

Visibilité et relations avec les médias

Le porte-parole/responsable des médias a continué à créer de nouveaux contenus pour le projet de communication en cours mettant l'accent sur **l'impact de la CEDH**.

Il a représenté le Conseil de l'Europe lors de contacts réguliers avec le groupe "C-9" réunissant le personnel de haut-niveau dans le domaine de la communication d'un certain nombre d'organisations internationales travaillant sur les droits de l'homme à Bruxelles.

Le porte-parole/responsable des médias a également travaillé en ligne et sur les **réseaux sociaux** sur, et entretenu des contacts réguliers avec des journalistes sur, des sujets tels que la lettre sur les migrations de la Commissaire aux droits de l'homme aux autorités lithuaniennes, et sa déclaration consécutive au sujet de la Pologne, ainsi que ses déclarations sur la Grèce, la Turquie et le Royaume-Uni, les cours HELP (*Human Rights Education for Legal Professionals*) sur les entreprises et les droits de l'homme et sur l'environnement et le droit du travail, la session d'automne de l'APCE, les rapports du GREVIO sur la Pologne et Saint-Marin, la visite à Bruxelles de l'envoyé spécial de la Secrétaire Générale, l'Ambassadeur Drahoslav Štefánek, le Huitième Forum Régional sur l'Etat de droit pour l'Europe du Sud-Est, l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention européenne des droits de l'homme, la nouvelle fiche thématique sur la mise en œuvre des jugements de la CrEDH relatives aux droits des personnes LGBTI, et divers jugements et décisions de la Cour européenne des droits de l'homme.

Le porte-parole/responsable des médias a coordonné le travail de communication autour de la rencontre de septembre du Comité des Ministres au sujet de **l'exécution des jugements** de la Cour européenne des droits de l'homme.

² Entre autres: une vidéo animée sur le mouvement de grève climatique de la jeunesse ([animated video on youth climate strike movement](#)), une vidéo sur les points de vues sur la jeunesse ([Perspectives on youth video](#)), un podcast sur la liste de contrôle de durabilité pour rendre plus verte le domaine de la jeunesse ([podcast on the sustainability checklist for greening the youth sector](#)) et un podcast sur les jeunes vivant en milieu rural ([podcast on young people in rural areas](#)). Plusieurs traductions de nos publications ont été publiées, entre autres sur les fondamentaux de la recherche sur la jeunesse (Youth research essentials) ([HUN](#), [SVN](#)), sur les fondamentaux de la politique de la jeunesse (Youth policy essentials) ([HUN](#), [SVN](#)), sur les observations en matière de gouvernance de la politique de jeunesse ([Insights into youth policy governance \(RUS\)](#)), le guide « Mosaic » [T-kit 11 'Mosaic' \(ARA\)](#), le document « Travail de jeunesse – éléments essentiels » (Youth work essentials) ([FRA](#), [RUS](#), [HUN](#), [SVN](#)), sur le travail de jeunesse en Europe orientale ([Youth work in eastern Europe \(RUS\)](#)) et le « T-kit 8 – Inclusion sociale » ([T-kit 8 'Social inclusion' \(FRA\)](#)). Nous traduisons actuellement « Thinking Seriously About Youth Work » en français et finalisons la traduction du « Youth Policy Manual » en russe et en français.

ODGP/DPAER/Inf(2022)1

Genève – Bureau faisant office de délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève

La Chargée d'affaires de la délégation permanente du Conseil de l'Europe auprès de l'Office des Nations unies et d'autres organisations internationales a assuré son rôle de liaison entre les organisations basées à Genève et les différentes MAE du Conseil de l'Europe.

Par ailleurs, elle a participé (en ligne) :

- À la consultation informelle (ICM) sur le programme biennal du HCR pour 2022, le 13 août,
- La 26^e session du Comité consultatif sur les droits de l'homme (16-22 août)
- L'ouverture de la 48^e session du Conseil des droits de l'homme (HRC), le 13 septembre,

Elle a informé par la suite les services concernés des résultats/conclusions de ces réunions.

Vienne – Bureau du Conseil de l’Europe chargé de la liaison avec l’OSCE et d’autres organisations internationales, faisant aussi office de délégation permanente du Conseil de l’Europe auprès de l’Office des Nations Unies à Vienne

Participation à des rencontres du Conseil permanent de l’OSCE

- Conseil permanent de l’OSCE, allocution de l’Ambassadeur Heidi Grau, représentante de la Présidente en exercice de l’OSCE en Ukraine et dans le *Trilateral Contact Group* (TCG), le 8 juillet.
- Conseil permanent de l’OSCE, allocution du ministre des Affaires étrangères polonais, M. Zbigniew Rau, qui a présenté une première vision de la présidence polonaise de l’OSCE de 2022, le 15 juillet.
- Conseil permanent de l’OSCE, allocution du Secrétaire Général sur le rapport de progrès annuel sur la mise en œuvre du plan d’action de l’OSCE de 2004 sur la promotion de l’égalité des genres et sur les partenaires pour la coopération asiatiques de l’OSCE, le 22 juillet.
- Conseil permanent de l’OSCE sur l’examen des affaires courantes dont les développements au Bélarus, les violations des droits de l’homme dans la région de Transnistrie de la République de Moldavie, et la situation en Ukraine, le 29 juillet.
- Conseil permanent spécial de l’OSCE, dédiée à la discussion du budget unifié de 2021, la tenue du *Human Dimension Implementation Meeting* (HDIM) et de l’*Annual Security Review Conference* (ASCR), le 30 juillet.
- Conseil permanent de l’OSCE, abordant trois problèmes importants et encore non-résolus : a. ASCR, b. HDIM, et c. le budget unifié de l’OSCE, le 5 août.
- Conseil permanent de l’OSCE, abordant les affaires courantes : a. la situation en et autour de l’Ukraine, b. le treizième anniversaire du conflit russo-géorgien et la situation en Ossétie du Sud, Géorgie et c. la situation au Bélarus après les élections présidentielles, le 12 août.
- Conseil permanent spécial de l’OSCE, abordant trois problèmes importants et encore non-résolus : a. ASCR, b. HDIM, et c. le budget unifié de l’OSCE, le 13 août.
- Conseil permanent de l’OSCE, abordant trois problèmes importants et encore non-résolus : a. ASCR, b. HDIM, et c. le budget unifié de l’OSCE, le 19 août.
- Conseil permanent spécial de l’OSCE, lors de cette rencontre un consensus a pu être trouvé pour la tenue de l’ASCR et pour le budget unifié, mais la question du HDIM n’a pas pu être résolue, 20 août.
- Conseil permanent de l’OSCE, en présence du Chef de la présence de l’OSCE en Albanie, l’Ambassadeur Vincenzo Del Monaco, ainsi que l’Ambassadeur György Varga, Observateur en chef de la mission d’observation de l’OSCE aux postes de contrôles russes, le 2 septembre.
- Conseil permanent de l’OSCE, allocution de la présidente de l’Assemblée parlementaire de l’OSCE, Mme Margareta Cederfelt, ainsi que rapport du Chef de mission de l’OSCE au Kosovo, l’Ambassadeur Michael Davenport, le 16 septembre.
- Conseil permanent de l’OSCE, allocution de la Directrice du Centre de Prévention des Conflits, l’Ambassadeur Tuula Yrjölä, ainsi que présentation du rapport financier et des déclarations de l’Auditeur externe et du Comité d’audit, le 23 septembre.
- Conseil permanent de l’OSCE, allocution de ministre des Affaires étrangères du Kirghizstan, M. Ruslan Kazakbaev, le 30 septembre.

Participation dans des comités d'experts et à des conférences

- Conférence en ligne organisée par le ministère des affaires étrangères autrichien sur la thématique des mesures de lutte contre le COVID-19 en Autriche, 1^{er} juillet.
- Conférence de haut-niveau de l'OSCE sur la promotion de la coopération économique et environnementale, de la sécurité, et de la croissance dans la région de l'OSCE, le 5 juillet.
- Evènement en ligne : dans la série "*Authors Talk*" du bureau des Nations Unies à Vienne : « L'impact sur les femmes des politiques en matière de drogues dans le monde : déplacer l'aiguille », le 7 juillet.
- Troisième *Supplementary Human Dimension Meeting* (SHDM) "les technologies digitales et les droits de l'homme : opportunités et défis", les 12 et 13 juillet.
- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) a commémoré la Journée internationale Nelson Mandela 2021, le 18 juillet.
- *Annual Security Review Conference*, le 31 août et le 1er septembre.
- Rencontre avec les partenaires pour la coopération asiatiques de l'OSCE, le 3 septembre.
- ELI (Institut de Droit européen, Université de Vienne) Conférence annuelle 2021, 6-8 septembre.
- Vingt-neuvième Forum économique et environnemental de l'OSCE, 9-10 septembre.
- Session d'information en ligne de l'OSCE sur les questions logistiques pour le Conseil ministériel des 2 et 3 décembre à Stockholm, le 21 septembre.
- Rencontre du Comité sur la Dimension humaine, le 21 septembre.
- Conférence asiatique de l'OSCE, les 20 et 21 septembre.

Secrétaire Générale

Le lundi 6 septembre, la Secrétaire Générale, Mme **Marija Pejčinović Burić**, a participé à la conférence annuelle de l'Institut de Droit européen de l'Université de Vienne (ELI), qui a eu lieu en ligne. Elle a prononcé un discours liminaire sur « Les défis en matière de droits de l'homme, démocratie et état de droit en Europe ».

En outre, la Secrétaire Générale a rencontré M. Matteo Mecacci, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR), le 8 septembre à Strasbourg.

Varsovie – Bureau du Conseil de l'Europe chargé de la liaison avec les organisations ou institutions internationales à Varsovie, en particulier avec l'OSCE/BIDDH et la Communauté des Démocraties

Visites/rencontres de haut niveau

Réunion entre la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, Mme Marija Pejčinović Burić, et le Secrétaire général de la Communauté des Démocraties, M. Thomas E. Garrett, le 1^{er} juillet.

Visite à Strasbourg du Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE, M. Matteo Mecacci, réunions, entre autres, avec la Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, la Secrétaire générale de l'APCE et le Président de la Cour européenne des droits de l'homme, 8-9 septembre.

Activités du Bureau

Améliorer la coopération avec l'OSCE/BIDDH

Le Bureau a coordonné la préparation de la visite du Directeur du BIDDH à Strasbourg qui, en plus des réunions mentionnées ci-dessus, comprenait également des discussions avec les Directeurs généraux des droits de l'homme et de l'état de droit et de la démocratie, la Directrice du Bureau de la Direction générale des programmes, le Directeur des affaires politiques et des relations extérieures et la Secrétaire de la Commission de Venise. À cette fin, le Chef de Bureau a entretenu des contacts réguliers avec les conseillers du directeur du BIDDH, ainsi qu'avec la première directrice adjointe, nouvellement nommée, du BIDDH, Mme Kateryna Ryabiko. Comme décidé lors de la visite, le bureau de Varsovie sera chargé d'assurer le suivi avec le bureau du directeur du BIDDH dans les semaines à venir afin d'examiner ce qui a été convenu et de rendre opérationnels les plans pour la poursuite de la coopération entre le Conseil de l'Europe et le BIDDH.

Outre les relations de travail régulières avec les experts du BIDDH, le Chef de Bureau a assisté à de nombreux événements et conférences du BIDDH, notamment la troisième réunion supplémentaire sur la dimension humaine 2021 - Technologies numériques et droits de l'homme et un événement à l'occasion de la Journée mondiale contre la traite des personnes : Assurer l'inclusion des voix des victimes et des survivants dans tous les efforts de lutte contre la traite des personnes.

Poursuite de la coopération avec la Communauté des Démocraties

À la suite d'une réunion entre les secrétaires généraux des deux organisations, le Chef de Bureau a entamé une discussion avec le secrétariat permanent (SP) du Communauté des Démocraties en vue de rendre opérationnels les plans de coopération future, tels que discutés au niveau des chefs d'institutions. Un accent particulier a été mis sur la possibilité d'une coopération en matière de nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, et leur influence sur les processus de démocratisation. Le Bureau a suivi de près les préparatifs de la 10^{ème} Conférence ministérielle du Communauté des Démocraties et le Chef de Bureau a régulièrement participé aux événements et réunions organisés par le PS, sur des questions pertinentes pour l'agenda du Communauté des Démocraties (Participation des jeunes aux processus politiques : Électeurs, candidats, élus ; Renforcer la paix par l'éducation des femmes et des filles).

Établissement d'une coopération plus étroite avec Frontex

Le Bureau s'est concentré sur l'établissement des détails de deux événements clés pour la coopération entre le Conseil de l'Europe et Frontex, prévus pour le quatrième trimestre de 2021 – une réunion virtuelle de familiarisation entre les deux organisations et une visite d'étude à Strasbourg par l'agent des droits fondamentaux et son équipe. À cette fin, le Chef de Bureau a maintenu une relation de travail constante avec M. Jonas Grimheden, responsable des droits fondamentaux de Frontex, et avec la Division de la coopération internationale et européenne de Frontex.

B. BUREAUX DE TERRAIN ET DE PROGRAMMES

Bakou

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 7 personnes ; total : 12 personnes

Le Bureau a mis en œuvre cinq projets : trois dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG), un programme conjoint UE/CdE spécifique au pays et un projet financé par une contribution volontaire de la Suède.

État de mise en œuvre des projets

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien au renforcement de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire en Azerbaïdjan » : i) cinq modules de formation sur la gestion des affaires et du temps, la collecte et l'analyse des statistiques judiciaires, la mesure de la qualité de la justice et l'évaluation de la performance des tribunaux sur la base des outils et des méthodes d'évaluation pertinents de la CEPEJ ont été élaborés, adaptés au contexte juridique local et traduits en azerbaïdjanais pour l'École de la magistrature ; ii) des avis d'experts ont été élaborés à l'intention des autorités judiciaires sur la rationalisation de l'utilisation de l'enregistrement audio et vidéo dans les procédures judiciaires ; iii) des réunions de consultation en ligne ont été organisées avec des représentants des bénéficiaires, du ministère de la Justice, de la Cour suprême, du Conseil juridique de la magistrature et de l'École de la magistrature afin de définir des indicateurs unifiés au niveau national pour mesurer l'effet des réformes judiciaires en Azerbaïdjan.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le recouvrement des avoirs en Azerbaïdjan » : la deuxième réunion du comité de pilotage du projet a eu lieu le 16 juillet en présence de 20 représentants de 16 autorités nationales. La réunion a permis de donner un aperçu des activités mises en œuvre depuis le début du projet, ainsi que de présenter et d'examiner celles qui étaient prévues dans le plan de travail du projet jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre. Elle a également permis aux autorités nationales de discuter et de partager leurs réflexions et leurs commentaires sur les actions mises en œuvre, et de présenter leurs besoins et leurs suggestions concernant les priorités futures.
- Le Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Sensibilisation à la Convention d'Istanbul et aux autres normes relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes en Azerbaïdjan » : i) 14 représentants des autorités compétentes et des organisations de la société civile ont renforcé leur capacité à mener une campagne nationale intitulée « 16 jours d'activisme » sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ; ii) des recommandations ont été formulées au sujet du projet de loi sur l'aide juridictionnelle gratuite dans le contexte des besoins spécifiques des victimes de la violence à l'égard des femmes et de la violence domestique ; iii) après avoir suivi un cours HELP, un groupe de 5 juges, 7 avocats et 12 professeurs de droit ont renforcé leurs connaissances de la Convention d'Istanbul et leurs compétences dans le traitement des affaires de violence à l'égard des femmes et de violence domestique ; iv) 12 professeurs de droit sont devenus des formateurs certifiés HELP et peuvent maintenant transmettre leurs connaissances à d'autres personnes ; v) des fiches d'information sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ainsi que l'égalité des sexes ont été traduites en azerbaïdjanais et publiées.
- Programme conjoint UE/CdE « Poursuite du soutien à la réforme pénitentiaire en Azerbaïdjan 2 » (« SPERA-2 ») : i) le personnel médical et non médical des prisons pilotes n° 1,

ODGP/DPAER/Inf(2022)1

4 et 16 (Bakou, Azerbaïdjan) a amélioré ses connaissances en matière de soins de santé mentale des détenus, l'accent étant mis sur le travail avec les groupes vulnérables, notamment les délinquantes ; ii) l'équipe de projet a évalué l'utilisation des deux subventions accordées dans le cadre du volet relèvement et réintégration du projet mis en œuvre dans la région de Sheki en Azerbaïdjan ; iii) un expert international mandaté par le Conseil de l'Europe a élaboré un manuel à l'intention du personnel pénitentiaire sur l'application de l'outil d'évaluation des risques et des besoins.

- Contribution volontaire de la Suède au projet « Renforcer l'égalité des sexes et la liberté des médias en Azerbaïdjan » : i) en juillet et août, un manuel sur le journalisme de guerre a été élaboré par un groupe d'experts nationaux et internationaux et sera mis à la disposition des professionnels des médias locaux en azerbaïdjanais ; ii) en septembre, deux sessions de formation d'une journée sur la liberté des médias et la liberté d'expression ainsi que sur la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme ont été organisées respectivement à l'intention de juges et procureurs azerbaïdjanais. Un expert international a dispensé des formations en ligne auxquelles ont participé 20 juges et 20 procureurs.

Action de suivi

- Organisation de la réunion du comité directeur sur le Plan d'action pour l'Azerbaïdjan pour 2018-2021.

Autres activités pertinentes

- 12 juillet : le chef de Bureau a rencontré le député Samed Seyidov, chef de la délégation azerbaïdjanaise à l'APCE, et a assisté à un événement consacré à une certification HELP à l'Ordre des avocats azerbaïdjanais ;
- 6 juillet : le chef de Bureau a participé à la deuxième réunion des chefs de secrétariat du projet UE/CdE dans le cadre du PGGII sur le renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le recouvrement d'avoirs en Azerbaïdjan ;
- 10 septembre : le chef de Bureau a rencontré Aysel Yagubova, Directrice par intérim du Département des droits de l'homme et la démocratie ;
- 27 septembre : le chef de Bureau a ouvert une session de formation sur la liberté des médias/liberté d'expression axée sur la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme ;
- 28 septembre : le chef de Bureau a rencontré le nouveau Chef de la délégation de l'UE, l'ambassadeur Peter Michalko ;
- 30 septembre : le chef de Bureau a participé à la deuxième réunion du comité directeur du projet « Sensibilisation à la Convention d'Istanbul et aux autres normes relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes en Azerbaïdjan ».

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 25-29 juillet : Paul Gavan, rapporteur de l'APCE sur les conséquences humanitaires du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, accompagné du chef du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire, s'est rendu en Azerbaïdjan pour la préparation du rapport de la session d'automne de l'APCE.

Belgrade

Situation du Bureau

Équipe principale : 7 personnes ; personnel affecté au projet : 27 personnes, total : 34 personnes

Le Bureau a mis en œuvre 12 projets : neuf dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie », deux programmes conjoints UE/CdE et un projet financé par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous » (ED Qualité-Serbie) : des activités de formation par les pairs ont été organisées en présentiel à l'intention de 201 représentants de 60 établissements scolaires participants et de décideurs politiques, avec la participation active du Secrétaire d'État à l'éducation et des responsables des deux instituts de politique de l'éducation. Des plans d'action scolaires pour 2021/2022 incluant l'intégration de la dimension de genre ont été élaborés, ainsi que la formation en ligne d'enseignants en cours d'emploi, conformément à la méthodologie du Conseil de l'Europe. Une publication des meilleures pratiques d'élaboration du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie (RFCDC) dans un environnement en ligne a été préparée. Une campagne de visibilité en ligne a touché plus de 254 000 personnes et a donné lieu à 1 103 engagements.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité en Serbie » : l'équipe de projet a fourni un avis d'expert sur les modifications apportées à la loi adoptée relative à la lutte contre la discrimination, qui incorpore les normes et pratiques du Conseil de l'Europe. Un avis d'expert sur le projet de loi relatif aux unions homosexuelles a également été fourni. La sensibilisation à la marginalisation, à la persécution, à la discrimination et à la violence à l'égard des personnes LGBTI a été renforcée ; le dialogue a été encouragé et la visibilité des personnes homosexuelles s'est accrue pendant la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie (IDAHOT). L'équipe de projet a présenté les lignes directrices relatives aux conditions de travail des conseils nationaux des minorités nationales ainsi que le rapport sur l'utilisation du discours de haine dans les médias serbes.
- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Serbie » Avec l'appui du projet, le ministère de l'Éducation a révisé les indicateurs qui seront utilisés par les professionnels de l'éducation pour procéder à une identification préliminaire des élèves qui risquent d'être victimes de la traite. La sensibilisation à la traite des enfants a été renforcée grâce à l'octroi de deux subventions aux ONG World of Words et Atina, qui ont organisé des campagnes réunissant 15 000 jeunes et membres du public dans 20 villes de Serbie. Un document pratique sur l'audition des enfants victimes d'exploitation a été présenté lors d'une table ronde sur la communication adaptée aux enfants qui a rassemblé plus de 50 experts et praticiens de la protection sociale.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues ou condamnées » : quatre sessions de formation entre pairs ont été organisées à l'intention des agents de traitement en milieu pénitentiaire. Il s'agissait de programmes spécialisés axés sur le comportement des délinquants et élaborés dans le cadre du Plan d'action. Au total, 76 des 310 membres du personnel de traitement en milieu pénitentiaire ont été formés à la mise en œuvre de cinq de ces programmes. L'équipe de projet a fourni un appui spécialisé aux équipes spéciales du ministère de l'Intérieur chargées d'améliorer les régimes de garde à vue et les pratiques d'interrogation des policiers. Le groupe de travail chargé d'élaborer la nouvelle stratégie pénitentiaire pour la période 2021-2027 a

continué de bénéficier d'une assistance, notamment la rédaction du Plan d'action pour la stratégie. Une assistance a été fournie au Mécanisme national de prévention concernant la reformulation des questionnaires destinés à effectuer des visites de contrôle dans les établissements de police et les prisons.

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer les capacités des services pénitentiaires en matière de lutte contre la radicalisation dans les établissements pénitentiaires des Balkans occidentaux » : les équipes pénitentiaires multidisciplinaires de la prison du comté de Belgrade et du centre de détention spécial « Zabela » de Pozarevac ont participé à la première session de coaching en ligne dirigée par un expert international, qui a amélioré leur connaissance et leur compréhension du processus de pilotage des instruments et programmes spécifiques aux détenus violents et extrémistes. Des équipements pour des ateliers d'art ont été donnés à un centre de détention dans le cadre des efforts déployés au titre du Plan d'action pour améliorer les capacités des prisons. Ces équipements ont permis de faciliter la mise en place de l'ergothérapie pour les détenus violents et extrémistes, les détenus radicalisés ou ceux qui risquent de l'être.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer l'indépendance et la responsabilité des juges » : les conseils de la magistrature ont assisté à une présentation d'une analyse des avis confidentiels fournis en matière d'éthique et ont apporté des modifications à leurs statuts en introduisant ce mécanisme pour les juges et les procureurs. Les comités d'éthique du Conseil supérieur de la magistrature et du CNP ont effectué une visite d'étude à Ljubljana, en Slovénie, en mettant l'accent sur l'éthique. Les membres du Conseil supérieur de la magistrature ont amélioré leurs compétences en matière de médias et de communication lors d'un atelier tenu en juillet. À la suite d'une table ronde soutenue par le Plan d'action, le ministère de la Justice a entrepris de modifier les statuts en vue d'améliorer l'efficacité et l'impartialité des procureurs. Trois brochures ont été élaborées et distribuées aux juges et aux procureurs, deux sur les nouveaux mécanismes de lutte contre l'influence indue et une sur les normes déontologiques applicables aux procureurs.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcement des recours juridiques effectifs contre les violations des droits de l'homme en Serbie » : les nouveaux modules du cours HELP sur le raisonnement judiciaire et les droits de l'homme ont été finalisés. En juillet, 13 étudiants en droit venant de Serbie ont été initiés, à l'école des droits de l'homme de Trebinje, à un régime juridique de l'environnement et à une approche fondée sur les droits de l'homme. Les représentants des institutions judiciaires ont discuté de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme en Serbie lors de la réunion du groupe de travail en juillet. Vingt et un juges des tribunaux correctionnels et des stagiaires de l'École de la magistrature ont commencé à étudier un cours HELP sur l'environnement et les droits de l'homme. Vingt juges ont participé à la réunion trimestrielle sur l'harmonisation de la jurisprudence.
- Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Serbie (JUFREX 2) » : l'équipe de projet a organisé deux sessions de formation sur la protection et la sécurité des journalistes, une en juillet à l'intention des policiers et une autre en septembre à l'intention des juges et des procureurs. Les deux sessions ont contribué à l'amélioration de la protection des acteurs des médias et à la création d'un environnement favorable à la liberté d'expression. Elles ont été organisées en coopération avec l'École de la magistrature et le ministère de l'Intérieur de la République de Serbie. Trois arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme sur la liberté d'expression ont été traduits et mis à la disposition des professionnels du droit en Serbie.
- Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Europe du Sud-Est (JUFREX 2) » : trente-sept étudiants en droit et en sciences politiques des Balkans occidentaux ont participé à une université d'été régionale en ligne sur les normes européennes, notamment la liberté d'expression et la liberté des médias, et ont acquis des connaissances sur les normes pertinentes, le système des médias, ainsi que les rôles et les responsabilités des différents acteurs dans le domaine des médias (12-16 juillet). Une conférence régionale sur le rôle des autorités de régulation des médias dans les nouveaux paradigmes médiatiques

a permis de poursuivre les discussions entre pairs sur l'alignement des pratiques des régulateurs des Balkans occidentaux sur les normes européennes (Budva, 9-10 septembre).

- Facilité horizontale UE/CdE « HELP dans les Balkans occidentaux » : les 1^{er} et 2 juillet, la Conférence annuelle du réseau HELP s'est tenue sous une forme hybride pour informer les établissements de formation des défis actuels à relever en matière de droits de l'homme et de la manière dont le programme HELP peut y contribuer. La plateforme de formation en ligne HELP a touché 6 128 utilisateurs de la région, soit une augmentation de 3 % au cours de la période de référence. En outre, sept cours HELP en ligne ont été adaptés aux besoins des bénéficiaires et à leur cadre juridique.
- Programme conjoint UE/CdE « Gestion des ressources humaines au sein des collectivités locales – phase 2 » : les 24 collectivités locales sélectionnées recevront des micro-subsidies pour la mise en œuvre de cours de formation professionnelle homologués. La mise en œuvre des dispositifs de soutien municipal en matière d'organisation a commencé dans 15 collectivités et une conférence a été organisée en septembre pour plus de 20 collectivités sur les principaux résultats et les réformes à venir concernant le système de gestion des ressources humaines dans les collectivités locales. Un webinaire sur le programme de formation au leadership du Conseil de l'Europe (Bonne gouvernance) s'est tenu en septembre à l'intention des formateurs homologués, tandis que le cours en ligne du Conseil de l'Europe sur la bonne gouvernance au niveau local a été normalisé.
- Programme conjoint UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » (ROMACTED) : suite à des missions de terrain menées à bien dans les villes partenaires, une présentation du programme a été organisée pour les ambassadeurs et les chefs de mission en Serbie. La réunion a commencé par une déclaration liminaire du ministre serbe des droits de l'homme, des droits des minorités et du dialogue social et a continué par une présentation du programme et de ses méthodes de travail, facilitée par un groupe de 15 animateurs sélectionnés. Le lancement du programme a eu lieu le 21 septembre avec des parties prenantes nationales/ internationales et des représentants de 14 villes partenaires. Un atelier sur la « Planification stratégique locale participative » a été organisé à l'intention des animateurs et des représentants municipaux dans le cadre du suivi du lancement.
- Contribution volontaire de la Suède au projet « Prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme en Serbie » : l'équipe de projet a fourni des avis d'experts au groupe de travail chargé de la mise au point définitive de la nouvelle évaluation nationale des risques en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme en Serbie. Elle a également fourni des avis sur l'application de la méthode du CdE concernant la première évaluation serbe des risques dans le domaine du financement du terrorisme et des actifs virtuels. Des experts ont été recrutés pour aider l'administration des douanes et la police des frontières à mettre à jour les indicateurs existants relatifs au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme afin d'effectuer des contrôles frontaliers fondés sur le risque. Ils ont également aidé l'Agence pour la prévention de la corruption à améliorer l'accès aux informations du secteur financier et non financier et la coopération interinstitutionnelle dans ce domaine.

Actions de suivi

- Dans le cadre du programme ROMACTED, la cérémonie de signature des protocoles de coopération entre le Conseil de l'Europe, le ministère des Droits de l'homme, des droits des minorités et du dialogue social et 14 villes partenaires en Serbie est prévue pour octobre 2021 ;
- Dans le cadre du programme de coopération de la facilité horizontale et à la demande du ministère des Droits de l'homme, des droits des minorités et du dialogue social, des experts du Conseil de l'Europe seront recrutés pour assurer le suivi de la loi sur l'égalité des sexes, qui sera communiquée au ministère ;

ODGP/DPAER/Inf(2022)1

- Dans le même cadre programmatique (Facilité horizontale-Mécanisme de coordination des services d'experts), la Commission de Venise recrutera des experts pour assurer le suivi du projet de loi révisé sur le référendum, afin d'examiner son alignement sur les recommandations relatives à la contribution volontaire émises précédemment dans le cadre d'une procédure d'urgence.

Autres activités pertinentes

- 7 juin : Tobias Flessenkemper, chef de Bureau, a publié un éditorial dans le quotidien « Politika » soulignant que les normes du Conseil de l'Europe pourraient apporter une contribution essentielle à la réforme constitutionnelle en Serbie ;
- 14 septembre : le Bureau a organisé, avec l'aide du ministère de l'Éducation, une présentation du Passeport européen des qualifications pour les réfugiés en Serbie, qui s'est tenue à l'ambassade de Slovaquie, en coopération avec le HCR ;
- 18 septembre : la Marche des fiertés de Belgrade 2021 a été suivie par des membres de la communauté internationale, dont le personnel du Bureau. Tobias Flessenkemper, chef de Bureau, a publié un éditorial dans le quotidien « Danas » pour mettre en lumière les activités de coopération du Conseil de l'Europe en faveur de l'égalité et de la diversité ;
- 26 septembre : la Journée européenne des langues a été marquée par une campagne en ligne visant à promouvoir l'apprentissage des langues.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 6-10 septembre : visite d'évaluation du cinquième cycle du GRECO en Serbie ;
- 14 et 15 septembre : l'ambassadeur Drahošlav Štefánek, Représentant spécial de la Secrétaire générale pour les migrations et les réfugiés, a visité le bureau et participé à des réunions à Belgrade.

Bucarest

Situation du Bureau

Équipe principale : 0,5 personne ; personnel affecté aux projets : 33 personnes ; total : 33,5 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre cinq projets de renforcement des capacités en matière de cybercriminalité : quatre programmes conjoints UE/CdE, un projet financé par des contributions volontaires (actuellement des contributions versées par le Canada, le Japon, la Hongrie, le Royaume-Uni et les États-Unis).

État de mise en œuvre des projets

- Contribution volontaire au projet « Cybercrime@Octopus » : l'universalité et la mise en œuvre de la Convention de Budapest ont été promues au moyen d'une série de [webinaires parlementaires](#) lancés pour l'Afrique et la région des Caraïbes. Le renforcement de la législation sur la cybercriminalité et les preuves électroniques a été soutenu à [la Barbade](#), et le dialogue a été relancé avec l'Afrique du Sud sur le renforcement des capacités des autorités de justice pénale. La [lutte contre la cybercriminalité liée à la Covid-19 en Asie](#) a été renforcée grâce à la préparation d'une étude préliminaire sur ce type de criminalité. La lutte contre l'exploitation et les abus sexuels d'enfants en ligne (OCSEA) s'est poursuivie par la rédaction de nouveaux profils de pays, l'organisation d'un atelier régional pour l'Asie, ainsi qu'un soutien législatif à Nauru. L'élaboration d'une demande bilingue de [conservation de données](#) et de modèles de demande d'[entraide juridique](#) a bénéficié d'un soutien ainsi que la mise en place d'un prototype de validation d'une plateforme mondiale consacrée à la formation en ligne.
- Programme conjoint UE/CdE « iPROCEEDS-2 » : les capacités des services répressifs de tous les pays/zones du projet iPROCEEDS-2 en matière de sécurisation des preuves électroniques ont été renforcées grâce au [cours de programmation Python](#) dispensé conjointement par le CdE et l'[ECTEG](#) et à l'[atelier sur les outils de criminalistique](#) développés par l'[UCD](#). La [réunion régionale sur la saisie de cryptomonnaies](#) a rassemblé à Bucarest, en Roumanie, des professionnels des services répressifs, des procureurs, des enquêteurs financiers et des analystes dans le double but d'accroître leur niveau de coopération et de connaissances sur le traitement des actifs virtuels. Pour renforcer la confiance et la coopération entre le secteur privé et les autorités de justice pénale, l'[exercice de simulation sur l'action commune contre la cybercriminalité](#) a été organisé dans quatre pays/zones du projet iPROCEEDS-2 et se poursuivra dans tous les autres pays/zones du projet.
- Programme conjoint UE/CdE « GLACY+ » : les Maldives, Maurice, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont contribué à des initiatives nationales d'harmonisation de la législation sur la cybercriminalité et les preuves électroniques conformément à la Convention de Budapest. L'universalité et la mise en œuvre de la Convention ont été promues au moyen de webinaires organisés à l'intention des décideurs conjointement avec le projet Octopus et Parliamentarians for Global Action. Les capacités des services de répression ont été renforcées grâce à des missions de formation technique et de conseil au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal, au Maroc et en Colombie. La mise en œuvre du programme de formation judiciaire pour la [région de la CEDEAO](#) a bénéficié d'une aide dans le cadre d'une coopération avec la CEDEAO et le [projet](#) OCWAR-C. Les capacités de mener des enquêtes financières ont été renforcées par l'organisation du [forum annuel des cellules de renseignement financier des pays africains lusophones \(PALOP\) et du Timor oriental](#) conjointement avec le [projet PACED](#) et les autorités angolaises.
- Programme conjoint UE/CdE « CyberSud » : la mise en place du point de contact 24/7 en Tunisie a fait l'objet d'un soutien, ainsi que l'élaboration de supports pour la formation

judiciaire interne en Algérie. Le Guide à l'intention des premiers intervenants dans les enquêtes sur la cybercriminalité a été achevé. Il servira de guide des meilleures pratiques aux autorités de répression. Le quatrième rapport d'activité annuel a été établi et communiqué au donateur.

- Programme conjoint UE/CdE « Cybereast » : l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont poursuivi, dans le cadre du projet, l'[élaboration de politiques](#) et de réformes législatives conformément à la [Convention de Budapest sur la cybercriminalité](#), tandis que l'organisation de [sondages d'opinion publique](#) sur la sécurité et la criminalité pour contribuer aux politiques dans cinq pays de la région était en cours. Les capacités des autorités de la justice pénale ainsi que la coopération interinstitutions dans le domaine de la cybercriminalité et des preuves électroniques ont été renforcées grâce à une série de sessions de formation axées sur l'appareil judiciaire arménien ainsi que sur les procureurs géorgiens et ukrainiens. La coopération internationale a été renforcée par une série de [formations nationales](#) sur les modèles de demande de coopération, tandis que la coopération entre le secteur public et le secteur privé a été améliorée avec les fournisseurs d'accès à l'internet grâce à des [exercices nationaux en temps réel](#).

Actions de suivi :

- Soutien aux activités du T-CY liées à l'adoption du deuxième Protocole additionnel à la Convention de Budapest par le Conseil de l'Europe et à son ouverture à la signature ;
- Préparatifs de la célébration du vingtième anniversaire de la Convention de Budapest, ainsi que de la Conférence Octopus (16-18 novembre 2021) ;
- Préparation et publication du rapport annuel du C-PROC ;
- Publication du Guide à l'intention des premiers intervenants dans les enquêtes sur la cybercriminalité et du Guide pour la stratégie de formation des services de répression ;
- Préparation d'une étude sur l'état d'avancement de la formation judiciaire dans le cadre du Réseau international des formateurs judiciaires nationaux et organisation de la deuxième réunion plénière du Réseau.

Chisinau

Situation du Bureau

Équipe principale : 7 personnes ; personnel affecté au projet : 23 personnes ; total : 30 personnes

Le Bureau a mis en œuvre dix projets : deux dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG), deux projets financés par des contributions volontaires des États-Unis et de la Suisse respectivement et sept financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

État de mise en œuvre des projets / programmes / plans d'action / documents de coopération

- Contribution volontaire des États-Unis au projet « Action contre la corruption en République de Moldova » : un rapport d'évaluation et un atelier ont permis aux autorités nationales de bénéficier de conseils et de propositions de solutions pour mettre en œuvre les recommandations issues du 2^e rapport de conformité du 4^e cycle d'évaluation du GRECO dans le domaine de l'efficacité de l'Autorité nationale pour l'intégrité. En outre, un cours HELP sur l'éthique a été lancé à l'intention des juges, des procureurs et des avocats et un atelier sur la motivation des décisions dans les affaires disciplinaires a été organisé pour les représentants du Conseil supérieur des procureurs.
- Contribution volontaire de la Suisse au projet « Éducation pour la démocratie en République de Moldova » : les professeurs d'éducation civique de tout le pays ont reçu des manuels (pour les classes VII et XII) élaborés et imprimés par le Conseil de l'Europe afin d'enseigner une nouvelle matière intitulée « L'éducation au service de la société ». Avant d'être achevé, le manuel a été testé au cours de l'année scolaire 2020-2021. Les auteurs, une équipe d'experts internationaux et nationaux, ont examiné les enseignements tirés du processus pilote qui a duré un an, ainsi que les commentaires des étudiants et des enseignants. Les manuels des enseignants sont des instruments pratiques conçus pour faciliter l'application du nouveau programme d'éducation civique basé sur les compétences.
- Contribution volontaire des Pays-Bas au projet « Améliorer la diversité et l'égalité en République de Moldova » : le projet a officiellement débuté le 15 septembre. La page internet de ce nouveau projet a été créée sur le site internet du Bureau. La première réunion du comité de pilotage du projet doit avoir lieu à l'automne 2021.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la justice à rendre la justice conformément aux normes européennes, en particulier pour combattre la discrimination en République de Moldova » : douze formateurs de l'Institut national de la justice ont appris à créer un environnement de formation plus propice dans les cours de formation judiciaire, en classe ou en ligne. En retour, cette initiative leur permettra de dispenser des formations plus axées sur les participants et plus interactives. La 4^e table ronde, organisée conjointement avec le projet régional PGG sur la lutte contre la discrimination, a contribué à des discussions fructueuses entre le Conseil pour l'égalité et les juges concernant des cas potentiels de harcèlement et de harcèlement sexuel.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien au renforcement de l'efficacité et de la qualité du système judiciaire en République de Moldova » : l'équipe de projet a terminé la conception de la base de données JUSTAT, un instrument de consultation et d'analyse des statistiques judiciaires basées sur la base de données CEPEJ-STAT. L'équipe de projet propose sept tableaux de bord, qui contiennent chacun un ensemble d'indicateurs

liés à différents aspects de l'activité des tribunaux. Elle a également établi un rapport contenant une analyse comparative des registres des procédures d'exécution utilisées au sein du ministère de la Justice et de l'Union nationale des agents d'exécution. Le rapport vise à trouver la solution la plus appropriée permettant d'élaborer un outil de gestion des documents/dossiers des procédures d'exécution et d'évaluation des performances du système d'exécution.

- Plan d'action « Promouvoir un système de justice pénale conforme aux droits de l'homme en République de Moldova » : une évaluation des besoins en matière d'enquêtes sur la torture et les traitements inhumains ou dégradants délibérément infligés en garde à vue a été lancée à l'occasion d'une réunion d'experts rassemblant les acteurs de la justice pénale concernés afin d'examiner les lacunes de la législation et des pratiques nationales. Une réunion de consultation a été organisée avec des représentants de la police dans le cadre d'un examen, effectué par des experts, du cadre normatif national et des pratiques en matière de détention et d'escorte des personnes placées en garde à vue. Les membres du mécanisme national de prévention et 13 représentants du Bureau du Médiateur ont renforcé leurs compétences en matière d'établissement de rapports à la suite de visites préventives et de contrôle dans les lieux de détention.
- Plan d'action « Renforcer la réforme des prisons et de la probation, la fourniture de soins de santé et le traitement des patients dans des établissements fermés en République de Moldova » : deux formations d'initiation au pilotage d'un outil d'évaluation des risques et des besoins dans les prisons et à la probation ont été dispensées avec l'aide de l'Administration nationale des prisons et l'Inspection nationale de la probation. Le centre pilote pour la réinsertion des délinquants en probation a été doté d'un équipement informatique et d'un mobilier modernes. Deux cours de perfectionnement professionnel ont été dispensés à 35 membres du personnel médical et non médical des prisons, sur la gestion des urgences de santé publique et sur la gestion de la qualité dans les établissements hospitaliers.
- Plan d'action « Promouvoir les normes européennes dans la réglementation audiovisuelle de la République de Moldova » : trois longs métrages documentaires, réalisés avec le soutien du Conseil de l'Europe, ont été diffusés en avant-première à l'échelle nationale devant 150 personnes, dont des hauts responsables publics et des représentants de la communauté internationale dans le pays. En outre, un cours intensif d'une durée de cinq jours, élaboré à l'intention des cinéastes et portant sur la production de courts métrages documentaires sur les droits de l'homme, ainsi qu'un cours de formation de trois jours conçu pour les journalistes indépendants sur le thème du désordre de l'information (désinformation, malinformation et désinformation) ont eu lieu à Chisinau.
- Plan d'action « Amélioration de la pratique électorale en République de Moldova, phase II » : l'équipe de projet a dispensé des cours de formation à des fonctionnaires électoraux de 69 organismes de gestion des élections afin de mieux organiser les élections de septembre à l'Assemblée du peuple de Gagaouzie. Dans ce contexte, un Café de la démocratie a été mis à l'essai en vue de créer une plateforme de dialogue à l'intention des jeunes électeurs. La conception de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme de formation en ligne et le registre électronique des experts formés et certifiés par le Centre de formation électorale a été lancée. En outre, l'équipe de projet a réalisé une étude qui a recensé les obstacles à une coopération/communication efficace entre la Commission électorale centrale, les partis politiques et d'autres parties prenantes électorales.
- Plan d'action « Lutte contre la violence à l'égard des enfants en République de Moldova » : cinquante-quatre enseignants de maternelles moldaves ont renforcé leurs capacités et leurs connaissances en matière d'abus sexuels sur les enfants. En ce qui concerne

le mécanisme interorganisations local de lutte contre la violence à l'égard des enfants, plus de 90 enseignants, travailleurs sociaux, médecins et policiers ont participé à un cours de formation, tandis que la question de la sécurité des enfants dans le sport a été examinée lors d'un atelier auquel ont participé 25 directeurs sportifs et directeurs d'écoles sportives. Le projet de méthodologie relative à l'évaluation psychologique des enfants victimes de maltraitance et le projet de directives sur la mise en œuvre du mécanisme de collaboration interorganisations au niveau local ont été élaborés dans le cadre d'un événement public organisé en consultation avec toutes les autorités et tous les partenaires concernés.

Autres activités pertinentes

- À l'occasion du 26^e anniversaire de l'adhésion de la République de Moldova au Conseil de l'Europe, une vidéo mettant en évidence les principales réalisations depuis la dernière célébration a atteint 2 100 abonnés sur Facebook et 114 vues sur LinkedIn. En outre, un communiqué de presse spécial a été communiqué à 1 500 entités par l'intermédiaire de la base de données du partenaire média IPN. Le bulletin d'information du Bureau a été distribué chaque mois à plus de 800 partenaires nationaux, donateurs et bénéficiaires de projets du Conseil de l'Europe en République de Moldova. À la fin du mois de septembre, la page Facebook du Bureau comptait 1 400 abonnés.
- 16-17 août : le chef de Bureau a rencontré le nouveau Président du Parlement et les chefs des commissions parlementaires chargées des affaires juridiques, des affaires étrangères et de l'éducation, ainsi que de la culture et des médias, afin d'examiner les domaines de coopération possibles avec le Conseil de l'Europe ;
- 7 septembre : le chef de Bureau a participé à la réunion du Groupe de travail spécial de haut niveau sur la réforme judiciaire avec les parties prenantes nationales ;
- 15 septembre : le chef de Bureau a tenu une réunion avec le nouveau ministre de la Justice pour examiner les futurs domaines de coopération et les faits nouveaux concernant la réforme de la justice et l'appui au Groupe de travail spécial de haut niveau sur la réforme judiciaire ;
- 17 septembre : le chef de Bureau a rencontré le nouveau ministre du travail et de la protection sociale pour discuter des domaines de coopération et des perspectives de ratification de la Convention d'Istanbul.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 8-11 juillet : une délégation de 24 membres de l'APCE a observé les élections législatives anticipées en République de Moldova. Le Bureau a facilité l'organisation de réunions pour les missions préélectorales et électorales de l'APCE avec les autorités moldaves, les candidats aux élections, les ONG, les médias et la communauté diplomatique. Il a également traduit et diffusé le communiqué de presse de la mission de l'APCE.

Kiev**Situation du Bureau**

Équipe principale : 11 personnes, personnel affecté au projet : 48 personnes, total : 59 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre 19 projets : trois dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG), un projet financé par le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme et 14 projets financés par des contributions volontaires.

État de mise en œuvre des projets et programmes

- Plan d'action « Soutenir les institutions pour lutter contre les mauvais traitements en Ukraine » : en juillet, l'équipe de projet, en collaboration avec le Bureau national d'investigation (SBI), a institutionnalisé, dans le cadre d'un diplôme destiné au personnel de ce bureau, les « Normes et programmes normalisés de formation initiale et continue du personnel du SBI » et a commencé l'élaboration du premier cours type. En août, l'équipe de projet a achevé la phase finale d'une étude sur l'efficacité des enquêtes visant les procureurs, les enquêteurs, les juges, les avocats, les ONG, les experts médico-légaux dans cinq régions. En septembre, le SBI a indiqué que 100 % de ses enquêteurs et de son personnel opérationnel utilisaient la plateforme de formation en ligne interne créée avec le soutien du projet. Les 2 et 3 septembre, 40 enquêteurs et agents du SBI ont suivi deux cours de formation.
- Plan d'action « Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine » : deux organisations de la société civile ont reçu des subventions pour mieux faire connaître la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe. Un documentaire sur l'impact de cette convention a été traduit en ukrainien. Une vidéo qui a été réalisée sur la Convention d'Istanbul en Ukraine retrace l'histoire de la signature de la convention par l'Ukraine, explique ses quatre piliers et décrit les changements positifs qui interviendront après la ratification.
- Plan d'action « Combattre la violence à l'égard des enfants » : le 26 août, l'équipe de projet a organisé un atelier à l'intention du Bureau du Médiateur et de ses représentants régionaux sur le suivi des droits de l'enfant et la protection de l'enfance. En outre, les 6 et 7 septembre, une formation en ligne de deux jours sur les techniques d'interrogation des enfants a été organisée pour des représentants des divisions de la police nationale chargées des enquêtes et de la prévention des infractions commises par des mineurs. Une formation de formateurs de trois jours a été organisée en ligne du 22 au 24 septembre visant à prévenir et combattre la violence sexuelle à l'égard des enfants (« Kiko and the hand », « Protective teachers - Protected children ») [Kiko et la main, Enseignants protecteurs – Enfants protégés]
- Plan d'action « Renforcer la décentralisation et la réforme de l'administration publique en Ukraine » : l'équipe de projet s'est concentrée sur le cadre juridique national relatif à la personnalité juridique au niveau local : i) en juillet-septembre, l'équipe a organisé six réunions thématiques ; ii) en septembre, elle a établi six rapports analysant les cadres juridiques et les pratiques dans les 20 États membres du Conseil de l'Europe sélectionnés. Dans le cadre de l'amélioration du projet de loi sur les consultations publiques soumis en deuxième lecture au Parlement, l'équipe de projet a élaboré une analyse comparative des pratiques européennes en matière de consultations publiques. Au titre du suivi de l'analyse juridique de ce projet de loi, ainsi que de la loi sur les administrations publiques locales, les experts locaux de l'équipe de projet ont participé aux groupes de travail spécialisés du Parlement pour assurer l'intégration des recommandations du Conseil de l'Europe dans les projets de loi. L'équipe de

projet a également élaboré trois recommandations méthodologiques relatives au passage de la fusion volontaire des collectivités à l'administration et à la gestion des ressources humaines au niveau local et à l'institution « starosta ». En septembre, l'équipe de projet a également contribué à deux débats de haut niveau sur l'élaboration des politiques : la table ronde sur « l'organisation administrative et territoriale : nouvelles réalités et nouvelles règles » et le Forum Richelieu 2021 sur la fonction publique moderne en Ukraine.

- Plan d'action « Jeunesse pour la démocratie en Ukraine » : en juillet et septembre, l'équipe de projet a organisé trois séminaires de formation de 5 jours à l'intention de 37 femmes et de 21 hommes représentant 10 communautés locales pour qu'ils puissent appliquer les normes et les approches du Conseil de l'Europe dans le domaine de la participation des jeunes et de l'engagement civique. Au cours des mois d'août et de septembre, les experts de l'équipe de projet ont encadré des équipes issues de 10 communautés locales et de 14 centres de jeunesse. En août, au cours d'un séminaire de formation de 4 jours, des jeunes victimes de discrimination et des représentants d'autorités publiques locales, d'organisations de jeunesse et d'organisations travaillant avec les jeunes en Ukraine ont pris connaissance des normes et des outils du Conseil de l'Europe pour prévenir et combattre la discrimination. La troisième réunion du comité directeur du projet a été organisée le 22 septembre.

- Plan d'action « Promouvoir la transparence, l'inclusion et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine – Phase II » : lors d'une conférence de haut niveau sur le règlement des litiges électoraux tenue en coopération avec la Cour suprême, plus de 200 représentants de l'appareil judiciaire national ont été familiarisés avec les résultats de l'étude sur la pratique des tribunaux nationaux concernant l'application du quota de genre aux élections locales de 2020. Les participants au V^e Congrès des femmes ukrainiennes, en ligne et hors ligne, ont pris connaissance des normes et bonnes pratiques du Conseil de l'Europe en matière de promotion de la non-discrimination et de lutte contre le sexisme au niveau local. Un recueil de 20 documents du CdE sur l'égalité des sexes, la participation et la représentation politiques a été publié et mis à disposition en ligne.

- Plan d'action « Renforcer la démocratie et instaurer la confiance au niveau local en Ukraine » : le XVI^e Forum municipal ukrainien a été organisé conjointement avec l'Association des villes ukrainiennes (AVU) en juillet et a rassemblé environ 500 maires. Cet événement a été l'occasion de présenter les résultats du projet triennal. Un nouveau module de formation en ligne sur la prévention et la lutte contre le sexisme au niveau local a été élaboré pour compléter le cours en ligne sur l'intégration de la dimension de genre proposé par l'AVU aux autorités locales. Un manuel sur la transparence de l'administration locale et l'éthique publique en Ukraine a été mis à jour afin d'inclure les normes internationales, la législation nationale et la jurisprudence les plus récentes. Deux évaluations ont été menées sur la transparence de l'administration et la mise en œuvre des normes des droits de l'homme au niveau local.

- Plan d'action « Promouvoir la participation de la société civile au processus décisionnel démocratique en Ukraine » : cinq communes ont adopté un statut de collectivité territoriale, qui comporte un cadre juridique complet et facilitateur pour la participation. Cinq communes ont introduit un mécanisme de participation innovant, le « budget participatif des écoles », et trois communes ont piloté un mécanisme visant à faire participer les citoyens à l'aménagement de l'espace public urbain, conformément aux recommandations du projet. L'Académie sur la participation civile de Stryi a commencé à mettre en œuvre le cadre participatif permettant l'élaboration conjointe du plan d'action sur la mise en œuvre du statut par les responsables locaux et les représentants de la société civile. Grâce à l'instrument (Civiclub) qu'elle a mis en place dans la micro-communauté de Dubliany, l'équipe de projet a facilité le dialogue en vue d'élaborer un plan stratégique. L'équipe a réussi à rassembler les principales parties prenantes

et à obtenir des engagements autour des objectifs du plan de sensibilisation visant à mettre en œuvre une budgétisation participative infranationale en Ukraine.

- Plan d'action « Protéger les minorités nationales, y compris les Roms, et les langues minoritaires en Ukraine » : l'équipe de projet a apporté un soutien technique à l'organisation de consultations régionales avec les minorités nationales et les Roms à l'intention du Service d'État chargé de la politique ethnique et de la liberté de conscience. Les consultations se sont déroulées dans la région de Transcarpatie du 13 au 16 septembre (Uzhgorod, Beregovo, Mukachevo, Nizhnya Apsha) et 30 représentants des minorités et des autorités locales y ont participé. Des réunions distinctes ont été organisées avec les ONG roms sur le Plan d'action national pour les Roms. L'équipe de projet a contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale pour les Roms, qui a été approuvée par le Conseil des ministres en juillet. Un avis d'expert sur la loi relative aux minorités nationales a été fourni à la Commission parlementaire des droits de l'homme. Une table ronde sur le droit des peuples autochtones a été organisée à Melitopol le 9 août. Les groupes d'initiative locale de Melitopol, Krasnosilka, Turrie-Remeta et Lutsk ont organisé six événements et quatre réunions de travail. Le groupe de travail sur la codification de la langue romani a parachevé le programme d'études pour la première et la deuxième année, ainsi que l'alphabet romani. Une campagne d'information sur les minorités nationales a été lancée en juillet.
- Plan d'action « Un système de justice pénale respectueux des droits de l'homme en Ukraine » : en juillet, afin de soutenir l'exécution des mesures générales découlant des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme contre l'Ukraine concernant les mauvais traitements, et à la demande du Comité d'application des lois de la Verkhovna Rada, l'équipe de projet a fourni des avis d'experts sur le projet de loi n° 5336 visant à modifier la définition de la torture. En juillet-août, la dernière phase de l'étude sur l'efficacité des enquêtes sur les mauvais traitements a été achevée en coopération avec l'équipe du projet « Appui aux institutions pour lutter contre les mauvais traitements en Ukraine ». En août-septembre, la dernière phase de l'étude sur l'application de la détention provisoire et de l'assignation à résidence en Ukraine a été menée à bien, en attendant la rédaction d'un rapport final de synthèse. En septembre, une conférence de haut niveau consacrée à la réforme du ministère public s'est tenue pour examiner les progrès et les défis de la réforme, ainsi que les prochaines étapes.
- Plan d'action « Soutenir les réformes constitutionnelles et législatives, la justice constitutionnelle et aider la Verkhovna Rada à mener des réformes destinées à améliorer son efficacité » : L'équipe de projet a fourni une assistance spécialisée pour améliorer la législation électorale après les élections locales en Ukraine et a examiné les observations scientifiques et pratiques sur le Code électoral de l'Ukraine. Dans le prolongement de l'avis de la Commission de Venise sur le projet de loi sur les partis politiques en Ukraine, une série de tables rondes ont été organisées les 23 avril, 23 juin et 2 juillet pour étudier les moyens d'améliorer la réglementation juridique des partis politiques et de mettre en œuvre les recommandations formulées par la Commission de Venise et l'OSCE/BIDDH. En juillet-septembre, les experts du projet ont établi une version actualisée de la « Liste de contrôle de l'État de droit pour l'Ukraine ». Cette étude est un outil d'évaluation pratique du respect de l'État de droit et de ses composantes dans les activités d'élaboration des règles et d'application de la loi.
- Plan d'action « Soutien aux institutions et processus judiciaires pour renforcer l'accès à la justice en Ukraine » : en juillet-septembre, le VI^e Forum International « Médiation et Droit » s'est tenu à Odessa dans un format hybride avec le soutien de l'équipe de projet. Le forum a rassemblé 150 participants dont des juges, des médiateurs, des avocats et des praticiens du droit. Le X^e Forum judiciaire annuel intitulé « L'indépendance de la justice,

fondement de l'État en période de turbulences » s'est tenu les 30 septembre et 1^{er} octobre. Le Forum a été organisé conjointement par l'équipe de projet et l'ONG ukrainienne « Association du Barreau ukrainien » avec le soutien du LCF Legal Group. Plus de 300 personnes y ont participé, notamment des juges, des médiateurs, des avocats et des praticiens du droit.

- Plan d'action « Déplacements internes en Ukraine : trouver des solutions » : l'équipe de projet a amorcé une coopération avec cinq communautés (Berdyansk, Kramatorsk, Kryvyi Rih, Storogynets et Tairiv) qui ont été choisies comme partenaires pour la composante du projet sur la promotion d'une meilleure intégration des personnes déplacées. En juillet, l'équipe de projet, en coopération avec le ministère pour la Réintégration des territoires temporairement occupés, a organisé un séminaire d'été intitulé « Initiatives locales pour des solutions durables » à l'intention des communautés partenaires. En conséquence, cinq plans de travail ont été élaborés pour être mis en œuvre conjointement d'ici la fin de 2022. En septembre, l'équipe de projet a contribué à un forum de deux jours sur les déplacements internes. Cet événement, qui a rassemblé plus de 100 responsables, fonctionnaires et militants de la société civile, visait à élaborer des recommandations pratiques sur les allocations sociales et les pensions pour les personnes déplacées, les programmes de logement et l'indemnisation pour les dommages causés au logement, ainsi que la numérisation des services pour les personnes déplacées et les populations touchées par le conflit. Les recommandations étayeront la rédaction du nouveau plan d'action du gouvernement concernant la stratégie sur l'intégration des personnes déplacées et les solutions durables jusqu'en 2023. Au cours du Forum, la stratégie élaborée avec l'aide de l'équipe de projet a été transmise avec succès au Comité gouvernemental et a été recommandée au Gouvernement ukrainien pour adoption.
- Programme conjoint UE/CdE « Coopération entre l'UE et le Conseil de l'Europe pour favoriser la liberté des médias en Ukraine » : l'équipe de projet a organisé une formation pour les procureurs sur l'efficacité des enquêtes sur les crimes contre les journalistes. Une plateforme de coopération sur la sécurité des journalistes a été mise en place, avec le soutien de l'équipe de projet, suite à un protocole d'accord conclu entre les organisations de la société civile et le bureau du procureur général. Le manuel à l'intention des juges sur la protection juridique pénale des journalistes a été achevé. L'équipe de projet a fourni une assistance spécialisée et organisationnelle 1) lors de la session stratégique destinée aux équipes éditoriales du radiodiffuseur public produisant du contenu sur et pour les minorités nationales, et 2) lors de la présentation de la deuxième saison de documentaires « Nuances d'Ukraine » mettant en évidence les communautés minoritaires et leur mode de vie. La nécessité de mettre à jour la législation ukrainienne sur l'audiovisuel conformément aux normes du Conseil de l'Europe et à la directive européenne sur les services de médias audiovisuels a été examinée pendant la Semaine des médias qui s'est tenue à Kiev en septembre.
- Programme conjoint UE/CdE « Travail conjoint de l'UE et du Conseil de l'Europe s'agissant de renforcer les capacités du Médiateur en matière de protection des droits de l'homme » : le projet de loi de l'Ukraine sur la « Commission nationale dans le domaine de la protection des données et de l'accès à l'information publique » a été élaboré et présenté pour examen lors d'une table ronde organisée conjointement avec deux commissions parlementaires sur les droits de l'homme et les transformations numériques et le Bureau du Médiateur. L'équipe de projet a préparé deux documents : i) une analyse des modèles européens de l'autorité de contrôle indépendante dans le domaine de la protection des données et de l'accès à l'information publique, et ii) une analyse de la pratique judiciaire nationale dans le domaine de la protection des données. En aidant le Bureau du Médiateur, l'équipe de projet a élaboré des stratégies de communication sur le mécanisme national de

prévention (MNP) et la protection des données. Elle a également lancé, avec l'aide du Bureau du Médiateur et de l'École ukrainienne de gouvernance, un cours de formation en ligne sur la « protection des données » à l'intention de huit groupes de fonctionnaires (430 participants à ce jour). Les cours de formation en ligne ont été suivis de sessions pratiques hors ligne. L'équipe de projet a élaboré des supports de formation sur la protection des données adaptés aux besoins des juges et des autorités exécutives. La version révisée du Manuel sur la protection des données à caractère personnel a été préparée et communiquée aux participants à la formation avancée sur la protection des données destinée aux fonctionnaires.

- Programme conjoint UE/CdE « L'UE et le CdE travaillent ensemble pour soutenir la réforme des prisons en Ukraine » (SPERU) : l'équipe de projet a mis à jour le Guide sur les droits juridiques des détenus et publié sa version électronique sur le site internet du Conseil de l'Europe en Ukraine. Au total, 500 exemplaires imprimés du Guide ont été distribués dans les établissements pénitentiaires. Le programme de réinsertion intitulé « Résolution de problèmes en tant que compétences transférables pour les détenus » a été testé dans deux colonies correctionnelles, N 6 et N 65, et appliqué à deux groupes distincts de détenus adultes : un groupe de 14 femmes et un groupe 13 hommes. Le 4^e cycle de formation en ligne « Application de l'outil d'évaluation des risques et des besoins, et planification des peines individuelles pour les délinquants condamnés » a commencé pour le personnel de huit établissements pénitentiaires sélectionnés.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en Ukraine » : le 7 septembre, 46 juges de tribunaux de district ont participé à une formation en ligne sur le traitement des affaires de blanchiment de capitaux. À la demande du ministère ukrainien des Finances, des travaux sont en cours pour élaborer un avis juridique sur le projet d'amendements législatifs concernant la communication d'informations sur le bénéficiaire effectif et la structure de propriété d'une personne morale (projet de loi n° 5807). Afin de renforcer la capacité des entités déclarantes à détecter et signaler les activités de blanchiment de capitaux et les infractions connexes, l'équipe de projet a lancé, le 28 septembre, une série de cours de formation en ligne sur divers aspects de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme à l'intention des entités déclarantes (banques), sous la supervision de la Banque nationale d'Ukraine. Le 30 septembre, le manuel sur les enquêtes financières a été présenté aux parties prenantes nationales.

Autres activités

- La mise en œuvre du projet « Promouvoir les droits sociaux comme facteur essentiel d'une démocratie durable en Ukraine » a pris fin le 31 juillet. Le projet « Renforcer la démocratie et instaurer la confiance au niveau local en Ukraine » a été achevé le 30 septembre et un nouveau projet a été lancé après l'allocation de fonds supplémentaires.

Intégration des questions de genre et égalité entre les sexes

Tous les projets et autres activités du bureau sont appuyés par le Conseiller pour l'égalité des sexes. Le Bureau a participé au cinquième Congrès des femmes ukrainiennes, qui s'est tenu à Kiev sous une forme hybride les 15 et 16 septembre. Au cours du Congrès, le chef de Bureau a été interrogé sur les activités du Conseil de l'Europe en matière d'égalité des sexes, en particulier sur la participation des femmes à la prise de décisions et sur la Convention d'Istanbul. Trois projets ont également donné lieu à un événement parallèle sur la lutte contre le sexisme et la discrimination au niveau local. En septembre, le Conseiller pour l'égalité des sexes a présenté un nouveau guide de communication en ukrainien qui tient compte de la

dimension de genre. La quatrième lettre de l'année sur l'égalité des sexes a été envoyée au personnel le 29 septembre, avec les mises à jour les plus récentes.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- Andreas Kiefer, Secrétaire Général du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, a contribué aux sessions plénières du XVI^e Forum Municipal le 27 juillet, tenu à Odessa, et a organisé des réunions bilatérales avec les parties prenantes nationales et locales ;
- 1^{er}-3 juillet : visite de Christos Giakomopoulos et Alexandre Guessel ;
- 5-7 juillet : visite de suivi de l'APCE ;
- 5-9 juillet : mission relative à la CERLM ;
- 22-24 août : visite de la Secrétaire générale pour participer à la plateforme pour la Crimée ;
- 20-21 septembre : mission de la Commission de Venise.

Sarajevo

Situation du Bureau

Équipe principale : 7 personnes, personnel affecté aux projets : 20 personnes, total : 27 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre 11 projets : cinq dans le cadre du programme UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie », un programme régional conjoint UE/CdE et cinq projets financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

État de mise en œuvre des projets et du plan d'action

- Facilité horizontale UE/CdE « Améliorer le traitement des personnes détenues dans le respect des droits de l'homme et sur la base des normes et des bonnes pratiques européennes en Bosnie-Herzégovine » : le manuel de référence sur la réadaptation des patients en médecine légale a été achevé grâce à des contributions directes des institutions bénéficiaires. Dix professionnels locaux de l'administration pénitentiaire ont renforcé leurs compétences en matière de gestion de l'échange électronique de données sur les prisons. Dix-huit agents pénitentiaires ont mis au point un programme de formation pour le prochain cycle de formation à l'intention de leurs pairs des services de police. Le manuel du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme dans la police a été présenté aux commissaires de police de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (<http://fup.gov.ba/?p=24769>, juillet) et sera utilisé dans les formations ultérieures visant à lutter contre les mauvais traitements infligés par des policiers. Sur l'avis de l'équipe de projet, un centre de détention temporaire en Republika Srpska a été rénové afin d'améliorer les conditions de vie des détenus.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité en Serbie » : vingt et un policiers de dix communautés locales de la Republika Srpska (RS) ont renforcé leurs connaissances sur la lutte contre les crimes et les discours de haine à l'encontre des personnes LGBTI à l'occasion de la première formation de ce type mise en œuvre en coopération avec le ministère de l'Intérieur de la RS. S'appuyant sur le Manuel de lutte contre le discours de haine publié précédemment, le Plan d'action a aidé l'institution du Médiateur à renforcer les capacités de 44 fonctionnaires de Banja Luka, Mostar et Sarajevo à lutter contre le discours de haine et à remédier à ses conséquences. Le cours HELP intitulé « Lutte contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie et la transphobie » a été mis à disposition en bosniaque et sera utilisé par une clinique juridique des droits humains organisée en coopération avec l'Association européenne des étudiants en droit de Sarajevo. La quatrième réunion du comité directeur s'est tenue en ligne le 9 février et ses membres ont approuvé le plan de travail semestriel.
- Facilité horizontale UE/CdE « Une éducation de qualité pour tous » : grâce à un atelier spécialisé, 13 membres du réseau politique représentant le ministère de l'Éducation de la Republika Srpska et les 10 cantons de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ont amélioré leurs connaissances et leur capacité à utiliser le Cadre de référence des compétences pour une culture démocratique (RFCDC) afin de mettre en œuvre la feuille de route politique pour l'éducation inclusive. En outre, 85 membres du réseau scolaire, dont 28 enseignants et 57 élèves de 14 écoles secondaires de différentes régions du pays, notamment du district de Brčko, de la Republika Srpska et des cantons de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, ont

appris ensemble la culture démocratique de l'école, partagé leurs meilleures pratiques et examiné de nouveaux modèles de participation des élèves.

- Facilité horizontale UE/CdE « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains en Bosnie-Herzégovine » : des formations sur la protection de la vie privée et des données à caractère personnel des victimes de la traite (juillet et septembre) et sur la traite des enfants (septembre) ont renforcé les capacités de 75 professionnels du droit, de la protection sociale, des soins de santé et des médias. La nouvelle étude intitulée [Phenomenon of child trafficking in Bosnia and Herzegovina](#) (Phénomène de la traite des enfants en Bosnie-Herzégovine) a été publiée, mise en ligne et présentée et diffusée aux participants à la formation. En juillet, une réunion de coordination de tous les acteurs pertinents de la lutte contre la traite en Bosnie-Herzégovine (ministère de la Sécurité de la Bosnie-Herzégovine, ambassade des États-Unis, World Vision, CIDPM, OIM, HCR, IFS EMMAÛS, USAID, EUD, GIZ, USAID/INSPIRE) a été organisée dans le cadre du Plan d'action en vue de renforcer la coordination et de créer des synergies. Deux campagnes de sensibilisation sur la traite des enfants ont été menées à bien, qui ont touché plus de 10 000 personnes grâce à des activités directes et à des contenus en ligne.
- Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias en Bosnie-Herzégovine – JUFREX 2 » : onze étudiants de Bosnie-Herzégovine ont participé à l'« Université régionale d'été en ligne sur les normes européennes : liberté d'expression et liberté des médias », organisée dans le cadre de la composante régionale avec le soutien du Plan d'action. Le cours HELP sur la liberté d'expression, mis à jour et adapté au contexte local, a été lancé lors d'un événement qui a réuni 15 juges et procureurs qui vont maintenant suivre le cours en tant que tuteurs. Un séminaire interprofessionnel sur la sécurité des journalistes a réuni 34 participants représentant l'appareil judiciaire et les médias.
- Plan d'action « Soutien à la réinsertion durable des prisonniers extrémistes violents en Bosnie-Herzégovine » : un projet pilote de trois mois portant sur les outils de réinsertion et les programmes de traitement individuel des détenus violents et extrémistes, mis au point dans le cadre du Manuel révisé d'évaluation et de réinsertion des détenus violents et extrémistes, a été mené dans trois établissements pénitentiaires (prison d'État, prisons de Tuzla et de Bijeljina). La phase pilote comprenait une formation de haut niveau, élaborée à l'intention de 20 professionnels des services pénitentiaires (membres des équipes multidisciplinaires pénitentiaires), sur l'application des outils et programmes spécifiques aux détenus violents et extrémistes, deux visites sur place dans les établissements pénitentiaires et une séance de coaching. L'équipe de projet a lancé la création du Centre d'excellence virtuel des établissements pénitentiaires de Bosnie-Herzégovine, une plateforme de collaboration novatrice pour prévenir et combattre l'extrémisme violent dans les prisons.
- Plan d'action « Initiative pour la sécurité juridique et l'efficacité du système judiciaire en Bosnie-Herzégovine – Phase II » : en juillet, l'équipe de projet a organisé un atelier à l'intention de cinq représentants du Conseil supérieur de la magistrature et de sept membres du personnel des départements de la jurisprudence des plus hautes juridictions afin de promouvoir un échange régulier sur la jurisprudence, de renforcer le travail d'équipe et de déterminer les besoins de perfectionnement professionnel. Une université d'été régionale sur la protection de l'environnement et les droits de l'homme a réuni 37 étudiants des facultés de droit de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro, de Macédoine du Nord et de Serbie, qui ont été habilités à agir ensemble pour protéger l'environnement aux niveaux national et régional. En septembre, la deuxième réunion avec quatre représentants du Conseil supérieur de la magistrature a débouché sur une méthodologie et une approche concernant l'échange des pratiques judiciaires des plus hautes juridictions de Bosnie-Herzégovine. En septembre, une

formation sur le raisonnement juridique dans les affaires civiles a renforcé les capacités de 27 juges et de 10 conseillers juridiques.

- Plan d'action « Construire la participation démocratique dans la ville de Mostar » : l'Assemblée des citoyens de Mostar a été organisée en juillet à l'issue d'un processus transparent et inclusif adapté à Mostar. L'événement a réuni un groupe représentatif de 47 citoyens choisis au hasard qui se sont réunis pendant quatre week-ends consécutifs pour délibérer et faire des recommandations sur la propreté de la ville et l'entretien des espaces publics. Le thème a été proposé par les citoyens eux-mêmes et choisi après consultation de la société civile et des autorités municipales. Le processus comprenait une phase d'apprentissage, notamment l'échange de données d'expériences avec d'autres villes de la région, des débats avec 15 experts et parties prenantes locales, ainsi qu'avec 13 représentants de l'administration et du conseil municipal. Les recommandations de l'Assemblée des citoyens ont été partagées avec le maire et le conseil municipal et seront examinées lors d'une session ordinaire du conseil municipal avec la participation des citoyens représentant l'Assemblée. Le site internet créé à cet effet (www.mostargradimo.ba) a été largement consulté (plus de 6248 visiteurs depuis mars). En outre, plus de 75 articles de presse (articles, émissions de radio, interviews) ont été transmis à l'Assemblée des citoyens en juillet et août. L'intervention à Mostar fait l'objet d'un protocole de coopération avec la ville de Mostar, signé par le maire et le chef du Bureau du Conseil de l'Europe à Sarajevo en juillet.

- Plan d'action « Soutien à des processus électoraux plus complets et inclusifs en Bosnie-Herzégovine » : deux formations de trois jours sur le thème « Renforcer la capacité des médias à assurer un suivi et un compte-rendu professionnels sur le processus électoral » ont rassemblé 60 représentants de 33 grands médias du pays, ainsi que la Commission électorale centrale. L'équipe de projet a mené à bien deux études de suivi intitulées « Violence à l'égard des femmes en politique en Bosnie-Herzégovine » et « Participation civile au processus de prise de décisions en Bosnie-Herzégovine » visant respectivement à formuler des recommandations pour promouvoir la participation des femmes à la vie politique, favoriser la collecte de données appropriées sur la violence à l'égard des femmes en politique, et renforcer la participation civile.

- Plan d'action « L'éducation aux médias et à l'information : renforcer les droits humains et la démocratie » : une série de réunions ont été tenues avec les parties prenantes concernées, notamment des représentants de l'Autorité de régulation des communications. Le plan de travail pour la période à venir a été examiné et approuvé par les différents acteurs. Des experts ont été recrutés pour travailler sur des études sur « le genre et les médias » et « la responsabilité et l'intelligence artificielle », tandis que l'étude sur « les habitudes et les attitudes des médias des adultes » a été finalisée. Toutes les études susmentionnées seront présentées au cours de la prochaine période de référence.

Mise en œuvre de projets régionaux en Bosnie-Herzégovine (voir aussi la rubrique « Bureau de Belgrade »)

- Programme conjoint régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) » : des visites de courtoisie ont été effectuées auprès des maires de sept communes participant au programme, ce qui a permis de convenir des prochaines étapes et de la signature du protocole d'accord lors d'un lancement officiel en octobre. Chaque maire a désigné des personnes de contact (« point de contact ROMACTED ») qui assureront la liaison entre la commune, la communauté rom et l'équipe ROMACTED. Quatorze animateurs ROMACTED nouvellement élus ont été équipés des outils et des compétences nécessaires au travail de terrain lors de deux formations sur la

méthodologie ROMACTED. Les préparatifs du lancement officiel ont été poursuivis et convenus avec le ministère des Droits de l'homme et des réfugiés et l'EUD.

Autres activités pertinentes

- 11 juillet : le chef de Bureau a participé à la commémoration du 25^e anniversaire du génocide de Srebrenica.
- 15 juillet : Le chef de Bureau a rencontré le directeur de l'administration de la police fédérale et discuté de la possibilité de nouvelles initiatives en matière de projet ;
- 26 juillet : Le chef de Bureau s'est adressé aux participants lors de l'ouverture du cours de formation national Compass sur l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, à l'invitation du Conseil des jeunes de la Fédération de Bosnie-Herzégovine ;
- 12 août : Le chef de Bureau a participé à une réunion en ligne de coordination internationale des droits de l'homme, avec la participation d'organisations de la société civile et de défenseurs des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine ;
- 10 octobre : le chef de Bureau adjoint a assisté à la réunion des coordonnateurs du plan d'action sur trois ans ;
- 14 septembre : le chef de Bureau a souhaité la bienvenue aux participants à l'exercice pratique en ligne visant à développer des compétences en matière de coopération sur la cybercriminalité et les preuves électroniques. La formation était conçue à l'intention des autorités judiciaires, policières et de cybersécurité en Bosnie-Herzégovine ainsi que des prestataires de services (iProceeds) ;
- 15 septembre : le chef de Bureau et le chef de Bureau adjoint ont participé à un événement promotionnel intitulé « Renforcement du rôle des communautés locales en Bosnie-Herzégovine », organisé par les ambassades de Suède et de Suisse et le PNUD ;
- 17 septembre : le chef de Bureau adjoint a tenu une réunion avec le nouvel Ambassadeur d'Italie en Bosnie-Herzégovine, Marco di Ruzza, et son adjoint, Matteo Evangelista, au cours de laquelle ils ont discuté des possibilités d'initiatives conjointes dans le cadre de la prochaine présidence italienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ;
- 20 septembre : le chef de Bureau adjoint a rencontré la Représentante résidente du PNUD, Steliana Nedera ;
- 22 septembre : le chef de Bureau s'est joint à des représentants internationaux lors d'une visite de haut niveau qui s'est déroulée à Bosanski Petrovac, visant à soutenir la réconciliation dans une communauté de rapatriés ;
- 23 septembre : le chef de Bureau et le chef de Bureau adjoint ont participé à une réunion sur les priorités du Cadre stratégique III en Bosnie-Herzégovine ;
- 27 septembre : le chef de Bureau a tenu plusieurs réunions avec des représentants du gouvernement de la Republika Srpska à Banja Luka, ainsi qu'avec des représentants de la société civile et de la communauté internationale dans cette ville. Les réunions avec les ministres ont porté sur le projet « Municipalités divisées » du Conseil de l'Europe.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 6-10 septembre : une délégation du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe a effectué une visite d'évaluation en Bosnie-Herzégovine dans le cadre du troisième cycle d'évaluation de la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains ;

ODGP/DPAER/Inf(2022)1

- 17-27 septembre : une délégation du Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) du Conseil de l'Europe a effectué une visite ad hoc en Bosnie-Herzégovine, axée principalement sur les services répressifs. Le Comité a également examiné le traitement des personnes en détention provisoire dans plusieurs établissements pénitentiaires. Au cours de la visite, la délégation a rencontré des fonctionnaires du ministère des Droits de l'homme et des réfugiés, du Conseil supérieur de la magistrature, des procureurs ainsi que des fonctionnaires de la police et des établissements pénitentiaires.

Tbilissi**Situation du Bureau**

Équipe principale : 6 personnes, personnel affecté au projet : 30 personnes, total : 36 personnes.

Le chef de bureau adjoint a terminé son mandat le 31 août.

Le Bureau a mis en œuvre quinze projets : trois dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG), un financé par une contribution volontaire du Danemark et 11 financés par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Contribution volontaire du Danemark au projet « Lutte contre la discrimination, les crimes de haine et le discours de haine en Géorgie » : des ateliers conjoints avec les procureurs et le ministère de l'Intérieur et, séparément, avec les juges, les procureurs et le ministère ont permis aux partenaires du projet d'examiner les défis posés par les enquêtes et les poursuites dans les affaires de crimes de haine et l'évolution de la jurisprudence récente de la Cour européenne des droits de l'homme. Des recommandations ont été formulées à l'intention du Bureau du Défenseur public en vue d'améliorer sa méthode de collecte de données. Un manuel axé sur les enquêtes et les poursuites relatives aux crimes de haine, conforme aux normes de la CEDH et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, a également été élaboré pour aider les procureurs dans leur tâche. Vingt-sept auxiliaires de justice de Tbilissi et des régions de Géorgie ont été sensibilisés à l'importance de la collecte de données.
- Projet conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcement de la responsabilité et de l'efficacité du système judiciaire et du professionnalisme des avocats en Géorgie » : huit médias géorgiens ont préparé des reportages vidéo sur huit décisions de la Cour constitutionnelle. Il s'agit de jugements qui ont changé la vie des citoyens. Les domaines thématiques concernés sont notamment le droit de propriété, le droit de réunion, la discrimination fondée sur l'âge, l'éducation de base gratuite pour tous, y compris les minorités ethniques, la politique répressive en matière de drogue, etc.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Soutien aux réformes de la justice pénale – gestion des aspects pénaux de la réforme judiciaire en Géorgie » : soixante procureurs ont amélioré leur connaissance des normes de la CEDH et de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur l'application des mesures préalables au procès. Quinze procureurs ont été informés des diverses modalités de la coopération internationale en matière pénale. L'équipe de projet a élaboré des directives à l'intention des avocats des services d'aide juridictionnelle sur la protection des droits de l'homme dans les procédures pénales et a examiné le projet de stratégie du Bureau du Procureur général.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Améliorer les systèmes de prévention et de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme » : le Conseil de l'Europe, en coopération avec le Bureau du Procureur général de Géorgie, a organisé un cours de formation spécialisée sur les enquêtes et les poursuites relatives aux infractions de corruption (27-29 septembre). L'événement a réuni 25 enquêteurs et procureurs expérimentés de toutes les régions du pays et du Bureau du Procureur à Tbilissi. Grâce à la contribution de formateurs locaux et à l'expertise internationale du Conseil de l'Europe, les participants ont examiné chaque étape de l'enquête et de l'instruction des affaires

liées à la criminalité économique, en mettant l'accent sur la corruption et les infractions de blanchiment de capitaux.

- Plan d'action « Promouvoir une approche intégrée pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes en Géorgie » : dix représentants du ministère géorgien de l'Intérieur ont suivi avec succès une formation de formateurs, d'une durée de quatre jours, sur les cas de violence sexuelle. Les participants se sont familiarisés avec les concepts clés de la violence sexuelle, le cadre juridique international et européen, les normes et pratiques nationales, ainsi que les aspects psychologiques du traitement des victimes. La formation de formateurs a été suivie par l'élaboration d'un module de formation à l'intention des enquêteurs du ministère de l'Intérieur. Plus de 120 enquêteurs ont été formés au cours de la période de référence. Une nouvelle brochure sur le sexisme et une brochure sur l'égalité des sexes, les droits des femmes et les normes du Conseil de l'Europe ont été traduites en géorgien et sont maintenant accessibles au public.
- Plan d'action « Renforcement de la liberté des médias, de la gouvernance d'Internet et de la protection des données à caractère personnel en Géorgie » SMIP-GE : une conférence a été organisée sur le thème de la « Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics : la perspective géorgienne », au cours de laquelle cet instrument juridique a été présenté aux principales parties prenantes géorgiennes et un débat s'est tenu sur la possibilité de sa ratification par la Géorgie. Le Service d'inspection de l'État a bénéficié d'un appui pour appliquer efficacement la nouvelle règle sur le contrôle de la légalité du traitement des données. Une série d'événements en ligne « Media Talks: How(not) to cover? » s'est poursuivie en se penchant sur le sujet de la couverture de la communauté LGBTQI. L'équipe de projet continue d'œuvrer à la finalisation du manuel sur le journalisme éthique, qui est en cours de relecture.
- Plan d'action « Soutien à la profession d'avocat en Géorgie » : un expert international a examiné le cadre électoral actuel de l'Association du barreau géorgien, à savoir la conformité des dispositions de la Charte relatives aux élections avec les dispositions pertinentes de la loi sur les avocats. Cette analyse, qui a été menée à bien et approuvée, a donné lieu à des recommandations. L'expert a également donné un aperçu général des structures et des systèmes électoraux de diverses associations de barreaux en Europe. L'équipe de projet, avec l'aide d'experts nationaux et internationaux, a achevé le manuel destiné aux avocats sur l'obtention de preuves et le raisonnement en matière pénale. L'objectif était d'élaborer un guide pratique résumant la pratique de la Cour européenne des droits de l'homme et la législation géorgienne relative à l'obtention de preuves dans les procédures pénales, aux droits des victimes et de leurs avocats, aux règles de conduite des mesures d'enquête, aux conseils sur la rédaction juridique et à d'autres questions essentielles. Le manuel sera publié électroniquement par l'Ordre des avocats géorgiens sur son site internet et pour ses bureaux régionaux, où les avocats ont un accès réduit aux ressources en ligne. L'équipe de projet a aidé l'Ordre des avocats géorgiens à mettre en œuvre une aide juridique gratuite couvrant les consultations et les représentations relatives à des affaires civiles et administratives examinées par des tribunaux ainsi que des organes administratifs. Les bénéficiaires du projet étaient des parents célibataires socialement vulnérables. Dans le cadre de ce projet, 11 avocats ont fourni une assistance juridique gratuite dans cinq villes et régions de Géorgie. L'équipe de projet a reçu plus de 3 000 appels, assuré plus de 1 000 consultations et examiné les dossiers de 31 bénéficiaires. Vingt dossiers avaient été menés à terme à la date de remise du présent rapport. Il s'agissait notamment de différends relatifs à la propriété, de divorces, de pensions alimentaires, de litiges entre voisins et de l'accès à des programmes d'assistance sociale financés par l'État.
- Plan d'action « Renforcement des droits de l'homme et soutien aux soins de santé dans le système pénitentiaire » : les activités suivantes ont été menées à bien au cours de la période considérée : une réunion de travail de deux jours avec les représentants du ministère de la Justice pour examiner les normes en matière de soins de santé mentale et le plan de

mise en œuvre et contribuer à leur mise au point définitive ; une enquête, des entretiens et des discussions de groupe pour évaluer les besoins de formation du personnel du mécanisme national de prévention et des membres du groupe spécial de prévention ; la planification de sessions de formation sur l'épuisement professionnel pour le personnel du système pénitentiaire (travailleurs sociaux, psychologues, psychiatres et personnel médical) ; une étude sur les exemples de meilleures pratiques en matière d'activités hors cellule et un rapport contenant des recommandations visant à introduire des activités hors cellule pour les personnes condamnées dans le système pénitentiaire géorgien.

- Plan d'action « Promouvoir la transparence, l'inclusion et l'intégrité de la pratique électorale en Ukraine » : Grâce à des campagnes visant à sensibiliser les électeurs et à faire ressortir les initiatives citoyennes en matière de vote, l'équipe de projet a encouragé la participation active des citoyens géorgiens aux processus électoraux avant les élections locales du 2 octobre 2021. La campagne a été menée en coopération avec des organisations nationales de la société civile, l'ISFED, la GYLA et le PMMG, à l'intention des électeurs handicapés, des minorités ethniques et des jeunes. Pour promouvoir un environnement électoral sain et compétitif parmi les acteurs électoraux, l'équipe de projet a élaboré et finalisé des boîtes à outils sur la lutte contre les discours de haine et l'utilisation abusive des ressources administratives dans les processus électoraux. Les électeurs de la République autonome d'Ajara ont été informés des nouveautés juridiques et des nouvelles pratiques électorales par le biais d'un journal périodique intitulé « Élections et démocratie ».
- Plan d'action « Renforcement de la protection des droits sociaux et économiques en Géorgie » : le 23 septembre, l'équipe de projet a procédé au lancement de son événement officiel en ligne. Des représentants du Gouvernement ainsi que des organisations internationales et locales œuvrant pour la promotion et la protection des droits sociaux et économiques ont participé à cet événement. En août et septembre, des réunions approfondies d'évaluation des besoins ont été organisées pour recenser les principales lacunes dans le domaine des droits sociaux, en s'appuyant sur l'examen de la situation en Géorgie au niveau des politiques, des cadres réglementaires et des pratiques. La première version du rapport d'évaluation des besoins a été établie et présentée lors du lancement du projet. Le même jour, l'équipe de projet a organisé la première réunion de son comité directeur et approuvé le plan de travail du projet.
- Plan d'action/contribution de l'Autriche au projet « Renforcer la démocratie participative et les droits de l'homme au niveau local en Géorgie » : le rapport d'évaluation sur les droits de l'homme au niveau local en Géorgie a été mis à jour à la suite d'une réunion de consultation avec les représentants des communes en juillet ; le rapport traite des responsabilités des autorités locales en matière de droits de l'homme, des difficultés pratiques et de l'intégration des droits de l'homme dans la planification locale. Un guide à l'intention des femmes et des hommes impliqués dans la politique locale en Géorgie, intitulé « Prévenir et combattre le sexisme au niveau local », a été lancé lors d'un atelier qui s'est tenu en ligne le 13 septembre et a été retransmis en direct sur Facebook. Pour soutenir les autorités locales dans leurs efforts visant à améliorer la qualité de la gouvernance locale, un « Manuel sur la transparence de l'administration locale et l'éthique publique » a été élaboré.
- Partenariat conjoint UE/CdE « Soutien à une meilleure évaluation des résultats des efforts de réforme judiciaire dans le Partenariat oriental » (Tableau de bord de la justice du Partenariat oriental) : dans le prolongement du lancement de la collecte de données en juin, une série de sessions en ligne de retour d'information a été organisée avec les correspondants nationaux du tableau de bord du Partenariat oriental, notamment d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de la République de Moldova et d'Ukraine, afin d'aider les homologues nationaux à faciliter la soumission de données dans la base de données CEPEJ COLLECT avant la date limite convenue du 1^{er} octobre 2021.

Action de suivi

- Contrôle de la qualité des données fournies dans la base CEPEJ COLLECT.

Visites à haut niveau du Conseil de l'Europe et d'autres délégations officielles

- 1er et 2 juillet : Christophe Lacroix, rapporteur du Conseil de l'Europe sur les violations présumées des droits des personnes LGBTI dans le Caucase du Sud, a effectué une visite officielle en Géorgie ;
- 27-28 juillet : le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) s'est rendu en visite de travail en Autriche ;
- 20-22 septembre : une délégation du Secrétariat du Conseil de l'Europe s'est rendue à Tbilissi dans le cadre de la préparation du prochain rapport consolidé sur le conflit en Géorgie ;
- 30 septembre – 3 octobre : le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a effectué une mission d'observation des élections locales du 2 octobre.

Tirana

Situation du Bureau

Équipe principale : 7 personnes, personnel affecté aux projets : 21 personnes, total : 28 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre huit projets : six dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie », un programme conjoint UE/CdE régional et un projet financé par une contribution volontaire de la Suède.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (SEJ II) en Albanie » : le Conseil supérieur de la magistrature a continué de bénéficier d'une aide visant à l'amélioration du système judiciaire, notamment deux rapports sur ses obligations, le cadre réglementaire conforme aux normes de la CEPEJ, des recommandations pour l'élaboration de la feuille de route concernant le nouveau système de gestion des affaires pour les tribunaux albanais et des solutions informatiques pour le développement d'un système en ligne de gestion des ressources humaines pour le personnel non judiciaire. En outre, l'École de la magistrature a reçu des traductions locales de quatre modules sur les outils de la CEPEJ (statistiques judiciaires, système de gestion des affaires, gestion du temps et évaluation des performances).
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la protection des droits de l'homme des personnes détenues ou condamnées en Albanie » : une méthode récemment mise au point a été utilisée pour renforcer les capacités du Centre de formation du personnel pénitentiaire, notamment la formation de 17 formateurs et coordonnateurs de différents établissements pénitentiaires. Le Plan d'action a fourni aux autorités une feuille de route qui traduit les normes du CPT en politiques, en améliorant le traitement des patients en médecine légale et en guidant le groupe de travail mis en place par les autorités pour élaborer un plan d'action visant à créer une institution médico-légale spéciale. Les médecins et les psychologues de l'administration pénitentiaire ont également pris connaissance, au cours d'un atelier, des conclusions de l'évaluation des prestations de services de santé mentale dans le centre pénitentiaire de Durres.
- Facilité horizontale UE/CdE « La criminalité économique en Albanie » : la loi modifiée 10193/2009 sur les relations entre juridictions étrangères, qui intègre 80 % des recommandations du Plan d'action, renforcera les mécanismes législatifs et institutionnels de lutte contre le blanchiment de capitaux. Un groupe de travail a été créé en vertu d'un décret du Premier ministre portant création d'un bureau de recouvrement des actifs. Une boîte à outils pour la mise en œuvre d'une approche fondée sur le risque dans la surveillance d'autres institutions non financières à haut risque a été fournie à 50 représentants des institutions concernées. Quinze inspecteurs et inspecteurs adjoints de la Haute inspection pour la déclaration et la vérification du patrimoine et des conflits d'intérêts (HIDAACI) ont amélioré leurs connaissances en matière de vérification des déclarations de patrimoine et d'intérêts privés. La Commission électorale centrale (CEC) a bénéficié de la fourniture de modèles de vérification des comptes et de la formation de cinq membres de son personnel et de 15 vérificateurs.
- Facilité horizontale UE/CdE « Soutenir des recours internes effectifs et faciliter l'exécution des décisions (D-REX) » : l'équipe de projet a continué de soutenir l'harmonisation des pratiques judiciaires conformément à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), notamment l'affaire « Beshiri c. Albanie », et de la Haute Cour albanaise

en organisant deux débats à l'intention de 31 juges des tribunaux de district et du tribunal administratif de Durres. Le Plan d'action a également permis de préparer une étude d'experts comprenant des recommandations pour la prochaine révision de la loi 133/2015 sur le traitement des biens.

- Facilité horizontale UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité en Albanie » : une assistance a été fournie au ministère de la Santé et de la Protection sociale pour évaluer le plan d'action LGBTI 2016-2020 et préparer le nouveau plan d'action national LGBTI 2021-2027. Un manuel sur une réponse policière efficace aux crimes de haine contre la communauté LGBTI a été produit en étroite consultation avec les organisations de la société civile et la police.
- Facilité horizontale UE/CdE « Dimension judiciaire et liberté d'expression (JUFREX) » : l'École de la magistrature a bénéficié d'une aide pour équiper les magistrats des médias nouvellement nommés (26 juges et 21 procureurs) d'outils de relations publiques et de compétences nécessaires pour communiquer avec le public et les médias. Le barreau albanais a ajouté 11 avocats à son groupe de formateurs locaux sur la liberté d'expression et les médias.
- Programme conjoint régional UE/CdE « Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local (ROMACTED) » Phase II : soixante-trois représentants de dix communes partenaires ont achevé la phase consécutive de la formation au programme de renforcement des capacités relatif à la budgétisation adaptée aux besoins des Roms. Une série de sessions de formation, organisées du 7 au 10 septembre à Gjirokaster et Pogradec, visait à soutenir leurs capacités en matière de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action locaux pour les Roms.
- Contribution volontaire de la Suède au projet de « Renforcement de l'éducation à la citoyenneté démocratique en Albanie » : trois cents membres des équipes de développement (enseignants, parents, élèves et directeurs d'école) de 25 écoles primaires et secondaires pilotes ont renforcé leurs capacités en matière de culture et de gouvernance scolaires démocratiques. L'équipe de projet a contribué à l'élaboration des plans d'action annuels et des plans de développement scolaire respectifs. Cent vingt-cinq enseignants de 25 écoles pilotes et des membres de TeacherNet ont bénéficié de l'apport du Cadre de compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe.

Erevan**Situation du Bureau**

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté aux projets : 26 personnes ; total : 32 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre 13 projets : quatre dans le cadre du programme régional conjoint UE/CdE « Partenariat pour une bonne gouvernance » (PGG), un financé par le Royaume-Uni, un par la Suisse, un par l'Autriche et six par des contributions volontaires au niveau du plan d'action.

État de mise en œuvre des projets, programmes, plans d'action et documents de coopération

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG volet 1 « Soutenir la réforme de la justice civile – renforcer l'indépendance et le professionnalisme du pouvoir judiciaire en Arménie » : l'équipe de projet a contribué à l'amélioration des compétences en matière de direction de 10 femmes juges arméniennes grâce à une formation d'une journée, au cours de laquelle le rôle important des femmes juges dans l'appareil judiciaire et les stéréotypes sexistes qui entravent leur promotion professionnelle ont été examinés. L'équipe de projet a également fourni un soutien dans le cadre de la publication d'un volume de décisions indexées adoptées en 2019 par la Chambre civile et administrative de la Cour de cassation d'Arménie. L'équipe de projet a présenté un avis d'expert sur la compatibilité des projets d'amendements à la loi sur la médiation et à d'autres lois connexes avec les normes du Conseil de l'Europe. Des débats ont également eu lieu sur l'impact possible de la mise en œuvre de la médiation obligatoire sur le développement du secteur, ainsi que sur les particularités de la médiation nommée par le tribunal et de la médiation en ligne.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG Volet 2 « Soutien de la réforme judiciaire – soutenir la réforme de la justice pénale et harmoniser l'application des normes européennes en Arménie » : Un séminaire sur les « aspects spécifiques de l'application des articles 5 et 6 de la CEDH » a été organisé le 2 juillet à l'intention du service d'expertise juridique et des assistants judiciaires de la Cour de cassation d'Arménie. Les sous-thèmes ont été choisis en prenant pour base les problèmes mentionnés dans les récentes requêtes adressées à la Cour européenne des droits de l'homme contre l'Arménie. Un séminaire de deux jours (5-6 août) sur « certaines questions relatives à la nouvelle législation pénale de l'Arménie » a été organisé à l'intention du personnel du représentant du gouvernement arménien à la Cour européenne des droits de l'homme. Il s'agissait du premier séminaire de formation organisé après l'adoption du nouveau Code pénal et du Code de procédure pénale le 5 mai et le 30 juin 2021 respectivement. L'évaluation des besoins visant à créer le nouveau site internet de la Cour de cassation a été achevée. Cette initiative permettra d'accéder plus facilement aux décisions de la Cour de cassation et de renforcer la transparence de ses activités, ce qui devrait à son tour contribuer à la cohérence de la pratique judiciaire et renforcer la confiance du public dans le système judiciaire.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer les capacités institutionnelles de prévention et de lutte contre la corruption en Arménie » : l'équipe de projet a aidé la Commission de prévention de la corruption (CPC) à élaborer un code de conduite pour les fonctionnaires, à mettre à jour les procédures d'enregistrement des cadeaux, à renforcer les capacités et à élaborer des méthodologies dans les domaines du contrôle de l'intégrité des candidats à la magistrature et de la vérification des déclarations de patrimoine, de revenus et d'intérêts. L'équipe de projet a également aidé les autorités nationales à mettre au point des procédures et des mécanismes et à renforcer les capacités des services de

répression en matière d'enquête, de poursuite et de jugement des infractions économiques. Un manuel sur les enquêtes et les poursuites en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, spécialement adapté au contexte arménien, a été élaboré et communiqué aux bénéficiaires nationaux pour examen avant la formation à venir.

- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer la profession d'avocat conformément aux normes européennes » : l'équipe de projet a publié une étude nationale sur les garanties procédurales et la protection contre les ingérences indues pour les avocats en Arménie, Bélarus, Géorgie, Moldova et Ukraine. Trois autres examens ont été entrepris : a) l'accès à la profession d'avocat et aux systèmes de formation des avocats, b) les codes de déontologie des avocats et c) l'interaction des avocats et des juges. Une évaluation du soutien apporté aux jeunes dans la profession juridique est en cours. Un spécialiste de la communication et du développement de contenus a participé à la mise à jour du site internet consacré à la coopération régionale élaboré dans le cadre du projet, à l'engagement de la communauté régionale des juristes et à l'activation des outils interactifs du site.

- Plan d'action « Droits de l'homme et place des femmes dans les forces armées d'Arménie – phase II » : la quatrième réunion en ligne du Groupe de travail pour l'élaboration d'une formation de type HELP sur les droits de l'homme dans les forces armées s'est tenue. Deux films d'animation consacrés au service militaire et centrés sur les femmes ont été réalisés. La « Méthodologie d'évaluation des besoins des systèmes sociaux et de santé du ministère de la Défense » et le « Guide méthodologique sur le suivi interne des droits des femmes militaires en matière d'égalité des sexes et d'interdiction de la discrimination dans les forces armées » ont été élaborés et soumis au ministère de la Défense. Un ensemble d'outils de sensibilisation aux droits civils et politiques des militaires a été mis au point. Le cahier des charges de l'application informatique sur les droits des militaires a été élaboré et soumis au ministère de la Défense et au chef de bureau adjoint pour approbation. L'équipe de projet a réalisé le « Schéma pour une étude comparative des systèmes de protection des lanceurs d'alerte dans les forces armées de plusieurs États membres du Conseil de l'Europe ».

- Contribution volontaire de la Suisse au projet « Renforcement de l'Association des collectivités locales d'Arménie et d'une gouvernance locale transparente et participative en Arménie » : l'équipe de projet a organisé des réunions du groupe de travail sur la communauté de pratique afin d'examiner les défis rencontrés par les autorités locales, notamment l'intégrité publique, la lutte contre la corruption, la passation de marchés et la transparence de l'administration, et de convenir des prochaines étapes. L'équipe de projet a mené à bien une série d'ateliers à l'intention des élus locaux sur les principes de la transparence de l'administration, de la lutte contre la corruption et de la transparence des procédures de passation des marchés publics. Suite aux ateliers, un appel à subventions a été lancé pour la mise en œuvre des initiatives locales liées aux recommandations des groupes de travail sur la communauté de pratique. L'équipe de projet a également aidé le ministère de l'Administration territoriale et de l'Infrastructure (MTAI) à élaborer des modèles de documents sur la gestion des actes juridiques normatifs, adoptés par les organes des collectivités locales. Le Manuel sur la transparence et la participation des citoyens a été mis à jour.

- Contribution volontaire de l'Autriche au projet « Développement démocratique, décentralisation et bonne gouvernance en Arménie » : l'équipe de projet a lancé une série d'activités visant à promouvoir une panoplie d'outils facilitant la mise en œuvre de stratégies de renforcement de la résilience dans les communes fusionnées. La panoplie a été présentée lors de son lancement, qui a été suivi d'ateliers organisés à l'intention du personnel communal. Ces ateliers de suivi ont permis de recenser 12 communes fusionnées qui se sont déclarées intéressées par son pilotage. L'équipe de projet a lancé le deuxième cours de formation, encadré par des tuteurs, sur les 12 principes de bonne gouvernance démocratique. Dans le cadre du volet juridique et financier, des amendements législatifs basés sur l'analyse des relations entre l'administration régionale et les autorités locales, ainsi qu'un concept

d'administration fiscale locale ont été élaborés et soumis au ministère de l'administration territoriale et des infrastructures.

- Plan d'action « Soutien au développement du service de probation en Arménie » : six séances de formation, d'une durée de deux jours, axées sur les compétences ont été organisées à l'intention de 30 agents de probation. Trois séances de formation, d'une durée de deux jours, axées sur les compétences ont également été organisées à l'intention d'une soixantaine d'agents de probation avant la mise à l'essai de l'outil d'évaluation des risques et des besoins. Cinq visites de suivi ont été effectuées dans les unités régionales du Service de probation pour évaluer le processus pilote de l'outil susmentionné. L'élaboration des spécifications techniques des parties matérielles et logicielles du système informatique pour le service de probation a été achevée. Un programme de réinsertion des délinquants et une feuille de route ont été élaborés et présentés lors d'un atelier tenu le 24 septembre. Une vidéo de sensibilisation sur le rôle du service de probation a été réalisée et publiée par divers médias. Un module de formation sur la probation destiné à l'École de la magistrature a été élaboré et présenté lors d'un atelier tenu le 25 août.

- Plan d'action « Améliorer les soins de santé et la protection des droits de l'homme dans les prisons d'Arménie » : la formation HELP sur les normes du CPT a été suivie par le deuxième groupe de professionnels issus du ministère de la Justice, du Centre de médecine pénitentiaire et du Bureau du Défenseur des droits de l'homme. Au total, 146 membres du personnel médical du système pénitentiaire ont suivi le programme de prévention des mauvais traitements dans les prisons. Compte tenu des recommandations formulées dans le cadre du projet, le ministère de la Justice a modifié le décret N-279 sur « l'approbation de l'ordre des activités des sous-unités structurelles mettant en œuvre le travail social, psychologique et juridique avec les détenus » et a rectifié l'approche punitive des actes d'automutilation dans les prisons. Les employés des sous-unités du Centre de médecine pénitentiaire, les psychologues pénitentiaires et les agents de l'unité de sécurité des établissements pénitentiaires ont amélioré leurs connaissances sur la prévention du suicide et de l'automutilation pendant la formation qui a eu lieu du 23 au 26 août. Du 27 au 30 juillet, une formation sur le pilotage de la boîte à outils pour le dépistage de la santé mentale et l'évaluation approfondie des risques et des besoins a été organisée à l'intention des représentants des sous-unités du Centre de médecine pénitentiaire de la SNCO et des psychologues des établissements pénitentiaires. Le ministère de la Justice a publié un décret sur la mise à l'essai des panoplies d'outils sur le dépistage de la santé mentale et l'évaluation approfondie des risques et des besoins, ainsi que sur le dépistage et l'évaluation des risques et des besoins en matière de suicide et d'automutilation dans trois prisons sélectionnées. Une mission d'évaluation de trois jours a été effectuée à l'hôpital pénitentiaire, à la prison de Vanadzor, à la prison de Sevan, à la prison d'Abovyan et au centre de médecine pénitentiaire pour examiner et évaluer les capacités et les besoins des services de santé pénitentiaires.

- Plan d'action « Prévenir et lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en Arménie : poursuivre sur la voie de la ratification de la Convention d'Istanbul » : pour soutenir les efforts du gouvernement visant à évaluer la situation en matière de prévention et de lutte contre la violence domestique en Arménie, une étude/enquête de référence a été menée par l'équipe de projet, qui comprend l'analyse de plus de 100 cas de violence domestique traités par les services de soutien social et la numérisation et l'analyse de plus de 1 600 cas de violence domestique traités par l'État au cours de la période 2019-2021. La nouvelle législation pénale de l'Arménie a été analysée à la lumière des recommandations du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Les cours mis au point pour le Centre d'éducation de la police et l'École de la magistrature ont été traduits. Une formation en ligne sur les reportages tenant compte de la dimension de genre a été organisée à l'intention d'un groupe de journalistes des régions d'Arménie.

- Plan d'action « Protection des droits de l'homme en biomédecine I » : trois sessions de formation HELP ont été lancées pour les professionnels de la santé et du droit, soit un groupe de 60 participants au total. À la demande du ministère de la Santé, le projet de décret gouvernemental sur les règles éthiques pour les professionnels de la santé et un projet d'arrêté ministériel sur les procédures du comité national d'éthique dans le domaine des soins de santé ont été élaborés et soumis au ministère en question. Au cours de la mission de cinq jours du chef de l'unité de bioéthique du Conseil de l'Europe en Arménie, la mise en œuvre du projet et son état d'avancement ont été examinés avec le ministère de la Santé, le bureau du défenseur des droits de l'homme, les commissions permanentes du Parlement chargées de la protection des droits de l'homme, des affaires publiques et des affaires étrangères, ainsi qu'avec des organismes de l'ONU et la délégation de l'UE en Arménie. Une activité de renforcement des capacités, d'une durée de deux jours, a été organisée pour le personnel du ministère de la Santé avec la participation d'experts locaux et internationaux sur les principes clés de la bioéthique.
- Plan d'action « Soutien à l'exécution par l'Arménie des arrêts concernant l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme » : des consultations internationales ont été menées sur des questions découlant d'arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme contre l'Arménie, en particulier une analyse SWOT du système d'exécution des arrêts, la stratégie d'interaction de l'exécution des arrêts, le cadre législatif de l'agent du gouvernement arménien devant la Cour européenne des droits de l'homme, des propositions législatives sur le protocole 16 à la Convention européenne des droits de l'homme (avis consultatifs), des recommandations sur l'accès à la justice, la durée excessive des procédures et l'impartialité des juges. Des tables rondes en ligne ont été organisées sur certaines des questions susmentionnées, et les autres se tiendront en octobre. Au total, six avis d'experts internationaux et deux avis d'experts nationaux ont été sollicités et trois événements (tables rondes en ligne) ont été organisés ou seront organisés dans le cadre du plan de travail pour juillet-septembre 2021.
- Programme conjoint UE/CdE dans le cadre du PGG « Renforcer l'accès à la justice pour les victimes de discrimination, de discours et de crimes de haine dans les pays du Partenariat oriental » : en juillet, l'équipe de projet a accordé deux subventions à deux ONG locales visant à lutter contre la discrimination et les discours de haine, respectivement à l'égard des personnes handicapées et des personnes transgenres. En coopération avec le Bureau des droits de l'homme, l'équipe de projet a élaboré la version définitive du manuel conçu à l'intention des éducateurs sur le discours de haine en ligne. Dans le cadre de cette coopération, trois vidéos sur les discours de haine ont été réalisées et seront bientôt diffusées sur les réseaux sociaux. L'équipe de projet a également mis un point final à un rapport sur les discours de haine en Arménie. La version arménienne du rapport sera envoyée aux bénéficiaires pour examen.

Autres activités pertinentes

- 6-10 septembre : un Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) a effectué une mission d'évaluation (pour la troisième fois) sur la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains par l'Arménie ;
- 23-24 septembre : les rapporteurs de la Commission de Venise ont tenu des réunions en ligne avec les représentants du bureau du Défenseur des droits de l'homme, ainsi qu'une réunion distincte avec des représentants du bureau de la fonction publique du personnel du Premier ministre de la République d'Arménie. Ces réunions ont été organisées à la demande du Bureau du Défenseur des droits de l'homme en vue d'élaborer un avis sur les modifications apportées à la loi sur le Défenseur des droits de l'homme de la République d'Arménie, à la loi sur la fonction publique de la République d'Arménie et à la loi sur la fonction publique compte tenu du décret n° 706-A du Premier Ministre.

Pristina**Situation du Bureau**

Équipe principale : 6 personnes ; personnel affecté au projet : 16 personnes ; Total : 22 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre dix projets : trois dans le cadre du Programme régional conjoint UE/CdE « Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie », un programme conjoint régional UE/CdE (ROMACTED), deux programmes conjoints UE/CdE, et quatre financés par des contributions volontaires non affectées.

État de mise en œuvre des projets et programmes

- Facilité horizontale UE/CdE « Liberté d'expression et liberté des médias (JUFREX2) » : trois formations en cascade et thématiques, auxquelles ont participé 64 acteurs des médias et professionnels du droit, ont été organisées avec succès. Ces formations portaient sur des sujets liés à la protection des enfants et des mineurs, à la sécurité et à la protection des journalistes, ainsi qu'à la protection des lanceurs d'alerte. La publication régionale « Media Regulatory Authorities and Media Pluralism » (Autorités de régulation des médias et pluralisme des médias) a été traduite et imprimée dans la langue locale. Des étudiants en droit et en journalisme de l'Université de Pristina ont participé à l'université régionale d'été, un événement mis en œuvre dans le cadre du plan d'action régional JUFREX.
- Facilité horizontale UE/CdE « Renforcer la qualité et l'efficacité de la justice (Kosej II) » : de nouveaux rapports statistiques intégrant les principaux indicateurs de performance de la CEPEJ ont été mis à la disposition de tous les juges et présidents de tribunaux au moyen du système d'information sur la gestion des affaires (CMIS). Il existe actuellement une coopération entre l'Action KoSEJ et le programme EUKOJUST visant à créer une unité statistique dans le cadre d'un suivi avec le ministère de la Justice. L'équipe de projet a également préparé, pour le Conseil judiciaire du Kosovo et avec l'aide du Bureau de l'UE, d'EULEX et du programme Justice de l'USAID, des commentaires conjoints sur le projet de règlement concernant la norme applicable aux juges. Plusieurs outils informatiques récemment développés par le Groupe de travail « Cyberjustice » de la CEPEJ ont été traduits afin de préparer un recueil.
- Facilité horizontale UE/CdE « Promotion de la diversité et de l'égalité » : un événement hybride de haut niveau a été organisé pour présenter l'enquête sur les schémas de discrimination et le nouvel outil d'établissement de rapports et de suivi concernant la mise en œuvre de la loi anti-discrimination. Une « formation de formateurs » a été organisée pour les responsables du Bureau de la bonne gouvernance. L'équipe de projet a également soutenu l'organisation d'activités pendant la Semaine des fiertés. En outre, une méthode d'établissement d'un rapport *ex officio* sur le discours de haine dans les médias en ligne/hors ligne a été mise au point. Une formation de trois jours sur l'application de la loi sur la protection contre la discrimination et le rôle de l'institution du médiateur a été organisée. L'équipe de projet a également élaboré les grandes lignes de la campagne locale « Bloquez la haine » et planifié ses activités.
- Programme conjoint UE/CdE « Renforcement des capacités en matière d'éducation inclusive (INCLUDE) » : des modules de formation sur le handicap et l'éducation inclusive ainsi que sur la planification de l'enseignement individuel ont été élaborés. Un rapport contenant des recommandations sur la révision du programme d'enseignement dans les domaines d'activité concernant les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux a été achevé suite à un atelier, d'une durée de deux jours, organisé avec les centres de ressources de Pristina. Des conventions de subvention visant à soutenir des petits projets dans dix centres de formation

ont été signées avec quatre ONG locales. Les équipes d'évaluation des centres de ressources et les nouveaux membres des équipes d'évaluation municipales ont été formés aux méthodes d'évaluation pédagogique des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, sur la base du nouvel instrument de la Classification internationale du fonctionnement. La 3^e réunion du comité de pilotage du projet s'est tenue le 8 septembre à Pristina.

- Programme conjoint UE/CdE « Projet contre la criminalité économique » (PECK III) : l'équipe de projet a élaboré la version définitive de l'avis juridique sur la confiscation civile de biens d'origine inexplicable et l'a communiquée au ministère de la Justice. Elle a également préparé des lignes directrices concernant les « typologies du financement du terrorisme », qui visent à fournir une expertise aux entités déclarantes grâce à des études de cas en matière de collecte de renseignements et d'application de la loi. L'équipe de projet a ensuite organisé une présentation en ligne à l'intention de 90 entités déclarantes. Elle a en outre tenu une première réunion bilatérale avec la police en ce qui concerne la mise en œuvre des canaux et des procédures de lancement d'alertes. L'équipe de projet a communiqué la première version des recommandations d'experts sur la mise en œuvre du système de lancement d'alerte par la police compte tenu du cadre juridique en vigueur.
- Programme régional conjoint UE/CdE « ROMACTED : Promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des Roms au niveau local » : un accord de subvention a été signé pour soutenir l'École politique rom par l'intermédiaire de l'Institut d'études politiques de Pristina. Une formation de 2 jours a été organisée avec le pool d'animateurs autour de la méthodologie et des outils de ROMACTED II. Des synergies ont été créées avec trois projets du Conseil de l'Europe dans le domaine de la lutte contre la torture, de la promotion de la diversité et de l'égalité, et de la traite des êtres humains grâce à l'organisation conjointe d'un atelier et d'une formation. Le mandat concernant l'évaluation du niveau de vaccination contre la covid-19 dans les communautés roms de 10 communes a été préparé et des consultants ont été recrutés pour mener une étude.
- Contribution volontaire au projet « Renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique » : la phase II du projet s'est achevée le 30 juin. La phase III du projet a débuté le 1^{er} juillet et se terminera le 28 février 2023. L'organisation de la première réunion du comité de pilotage est prévue pour fin octobre.
- Contribution volontaire non affectée au projet « Renforcement des institutions dans la lutte contre la torture, les mauvais traitements et autres traitements dégradants (IKOS) » : l'équipe de projet a dispensé une « formation de formateurs » sur le Manuel des Nations unies pour enquêter efficacement sur la torture et les mauvais traitements et a parachevé la stratégie 2021-2025 du mécanisme national de prévention de la torture. L'équipe a aidé les membres du mécanisme national de prévention à effectuer des visites de suivi de trois jours dans les installations de la région de Mitrovica, et a ensuite contribué à un mentorat mené par un expert international. Elle a également terminé une évaluation ex post de la loi sur la santé mentale concernant le placement involontaire dans des établissements de santé mentale fermés et a élaboré un protocole sur la coopération interinstitutionnelle. Deux manuels de formation ont été conçus sur la gestion du stress et la maîtrise des émotions à l'intention des services de police et des services pénitentiaires.
- Contribution volontaire au projet « Prévention et lutte contre la traite des êtres humains » : l'équipe de projet a organisé un atelier pour aider les autorités locales à réexaminer les procédures opérationnelles standards pour les personnes victimes de la traite, en tenant compte des recommandations du GRETA. En coopération avec le projet ROMACTED II, elle a également dispensé une formation sur la « détection et l'identification précoce des victimes de la traite des êtres humains et les moyens de les aider » aux groupes d'action communautaire ROMACTED et aux représentants du groupe de travail institutionnel. La formation a porté sur les pratiques internationales en matière de lutte et de prévention de la traite des êtres humains, les moyens et l'importance de la coopération aux niveaux local et

central, l'accès aux services sociaux et l'assistance aux victimes, ainsi que la coopération avec les autorités répressives.

- Contribution volontaire au projet « Promouvoir la démocratie locale » : l'équipe de projet a organisé deux ateliers d'une journée sur la Charte européenne de l'autonomie locale, avec des collèges de responsables de l'intégration européenne et de juristes. Elle a également organisé 14 entretiens avec des maires de communes, le ministère des Finances, le ministère de l'Administration des collectivités locales, le parlement national, le médiateur et l'auditeur national, dans le cadre d'une étude sur l'application des normes de l'UE visant à adapter le manuel au contexte local. L'équipe de projet a organisé deux ateliers de deux jours sur la transparence de l'administration, l'intégrité politique et l'éthique publique, avec des collègues de présidents d'assemblées municipales et des membres de l'EI.

Actions de suivi

- KOSEJ II : lancement du « Rapport sur l'utilisation de l'informatique dans les tribunaux en 2020 » de la CEPEJ aux bénéficiaires en décembre 2021 ;
- INCLUDE : des cours de formation seront organisés à l'intention des enseignants des 25 écoles pilotes et des six centres de ressources régionaux ;
- PECK III : présentation des conclusions et recommandations à la police du Kosovo sur la mise en œuvre du mécanisme de lancement d'alerte ;
- IKOS : formation de formateurs de l'École de la magistrature et suivi de la formation en cascade des juges et des procureurs sur le module de formation « Interdiction des mauvais traitements, lutte contre l'impunité » ;
- Prévention et lutte contre la traite des êtres humains : soutien aux autorités locales dans le cadre de la campagne de lutte contre la traite, qui marque la Journée européenne de lutte contre la traite ;
- Promouvoir la démocratie locale : finalisation de diverses études, dont le manuel (contexte international) sur la transparence de l'administration locale et l'éthique publique, le rapport sur l'application des normes européennes et le manuel sur la transparence de l'administration, l'intégrité politique et l'éthique publique ;
- Promotion de la diversité et de l'égalité : le lancement de la campagne « Share Love » à Pristina a été prévu pour la fin octobre.

Rabat

Situation du Bureau

Équipe principale : 3 personnes ; personnel affecté aux projets : 8 personnes ; total : 11 personnes.

Le Bureau a mis en œuvre 8 projets : Le Programme régional conjoint UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'Etat de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud 4) 2020 – 2022 ; le projet conjoint UE/CdE « Appui au Mécanisme National de Prévention de la torture, au Maroc » (2020-2023) ; le projet conjoint UE/CdE « Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc ». Il a apporté un appui logistique au projet de lutte contre les discriminations au Maroc, au projet de promotion de la liberté d'expression et du pluralisme des médias au Maroc et l'appui à la protection des données personnelles au Maroc, au projet « Renforcer la gouvernance démocratique au niveau local et régional au Maroc », au projet « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ », financés à travers les contributions volontaires au niveau du « Partenariat de voisinage du Conseil de l'Europe avec le Maroc 2018-2021 ».

Etat de mise en œuvre des projets

Projet conjoint UE/CdE : Programme Sud IV "Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée"

- « Lutte contre la traite des êtres humains » : De juillet à septembre 2021, le Conseil de l'Europe a mis en place plusieurs activités pour former le secteur universitaire à la lutte contre la traite des êtres humains :
 - Des docteurs et des étudiants en master de l'Université de Tanger ont suivi une formation de deux jours (6-7 juillet) ;
 - Des étudiants et des enseignants de l'Université de Mohammed VI ont été formés pendant une journée (1 juillet).
 - Des documents essentiels sont également en cours d'élaboration en partenariat avec la Commission nationale, tels que le manuel de détection et d'identification des victimes, ainsi qu'un glossaire des termes relatifs à la traite des êtres humains. Un livre de formation pour les professionnels de terrain est également en cours d'élaboration.

- « Programme de Renforcement des capacités des magistrats en matière de droits de l'Homme » :
 - Mise en œuvre de deux sessions (5ème et 6ème sessions) de formation sur les systèmes régionaux pour la protection des droits de l'Homme. Cette thématique s'inscrit dans le Module VI du programme de renforcement des capacités des juges et procureurs en matière de droits de l'Homme et comprend deux volets :
 - la présentation du système de protection des droits de l'Homme en Europe avec un focus sur les principes et les institutions développées par le CdE ;
 - la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme à travers l'analyse d'un arrêt ;
 - Traduction et adaptation légale du cours HELP « Procedural Safeguards in Criminal Proceedings and Victims' Rights » ;
 - Prochain lancement de la traduction en arabe du cours HELP « Right to Liberty and Security - Article 5 of the European Convention on Human Rights » ;
 - Ateliers visant à l'introduction de la plateforme HELP et l'explication de son fonctionnement.

ODGP/DPAER/Inf(2022)1

- Dans le cadre du Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP), en partenariat avec l'Institut Supérieur de la Magistrature :
 - un atelier de sensibilisation à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique a eu lieu le 2 juillet ;
 - la certification de 15 tuteurs HELP ayant suivi la formation des tuteurs en mars, a eu lieu le 2 juillet.

Projet conjoint UE/CdE : « Appui au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc »

- La conférence de lancement du projet « Les femmes en politique : comment progresser vers l'égalité » et le COPIL politique du projet ont eu lieu le 13 juillet en présence du Président de l'APCE, du Président de la Chambre des Représentants du Parlement marocain et de l'ambassadrice de l'UE à Rabat. Plusieurs vidéos ont été produites à cette occasion pour sensibiliser le grand public à la thématique des femmes en politique et pour donner visibilité au projet ;
- L'appel d'offre pour le développement d'une application pour les nouveaux élus de la Chambre des Conseillers a été lancé et un prestataire a été choisi ;
- Le plan communication du projet a été validé en interne et par la délégation de l'UE et plusieurs supports de communication, tels que bloc-notes, chemises, stylos, ont été produits et distribués.

Projet conjoint UE/CdE : « Appui au Mécanisme National de Prévention de la Torture au Maroc »

- Conférence européenne des MNP co-organisée par le Forum européen du MNP (20-22 septembre) : Participation de représentants du CNDH et du coordonateur du MNP marocain.

Contributions volontaires au niveau du « Partenariat de voisinage du Conseil de l'Europe avec le Maroc 2018-2021 »

- « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ – phase II » : Une assistance technique a été apportée à l'Unité de supervision de la Présidence du Ministère Public (PMP) via l'organisation de plusieurs réunions par visioconférence. Le rapport développé ensuite par les experts, contenant un état des lieux et des recommandations spécifiques pour améliorer le document de référence sur la supervision, a été présenté aux représentants pertinents de la PMP le 9 juillet 2021 – marquant un point final à cette composante. En parallèle, le travail d'amélioration des processus de travail se poursuit avec le parquet général près la Cour d'Appel de Safi et le parquet près le tribunal de première instance de Khémisset, parquets pilotes du Projet. Les rapports développés par les experts, qui encouragent notamment les parquets pilotes à optimiser leur utilisation du système de gestion des affaires, ont été présentés aux parquets pilotes le 16 juillet 2021. Afin de pouvoir continuer les travaux avec les nouvelles équipes mises en place dans les parquets pilotes en août 2021, une réunion de reprise des travaux a été organisée avec les deux parquets le 22 septembre 2021.

- Congrès des pouvoirs locaux et régionaux : « renforcer la gouvernance démocratique aux niveaux local et régional » :

- Expertise juridique sur l'architecture décentralisée au Maroc : suivi de la préparation de projet de rapport et préparation des ateliers avec les associations de pouvoirs locaux ;
- Poursuite du développement du site web de l'Association Expertise Marocaine des Présidents des Conseils Communaux- (AMPCC) et de la plateforme de formation de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils des Préfectures et des Provinces (AMPCPP) ;
- Réunion du Comité de pilotage du projet ;

ODGP/DPAER/Inf(2022)1

- Préparation de l'activité d'accompagnement des nouvelles élues territoriales (communales, préfectorales/provinciales, régionales) et réseautage entre élues territoriales de la région MENA et Europe). Cette activité visera à créer un réseau d'élues solidaires au niveau national et au-delà et à renforcer les connaissances des participantes en matière de gouvernance locale, de leadership, de plaidoyer et de communication.

Autres actions à signaler

- Soutien à l'organisation de la mission d'observation des élections régionales et communales du 8 septembre 2021 par une délégation du Congrès ;
- Soutien à l'organisation de la mission d'observation des élections législatives du 8 septembre 2021 par une délégation de l'APCE.

Visites à haut niveau et autres délégations officielles du Conseil de l'Europe

- Visite officielle du Président de l'APCE (12-14 juillet), lors de laquelle le Président a rencontré, entre autres, le Chef du Gouvernement, le Ministre des Affaires étrangères, la Ministre de la Famille, le Président du Chambre des Représentants, la Présidente de la CNDH ;
- Une délégation de 14 membres de l'APCE s'est rendue en Maroc pour observer les élections parlementaires du 8 septembre ;
- Une délégation de 9 membres du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe s'est rendue en Maroc pour observer les élections régionales et communales du 8 septembre.

Tunis

Situation du Bureau

Équipe principale : 5 personnes ; personnel affecté aux projets : 18 personnes ; total : 23 personnes

Le Bureau a continué à apporter son soutien à la coordination et à la mise en œuvre des projets nationaux et régionaux suivants, dans le cadre du partenariat de voisinage 2018-2021 :

- Programme conjoint UE/CdE « Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie (PAII-T) »
- Programme conjoint UE/CdE « Soutien à la réforme de la justice (AP-JUST) »
- Projets financés par des contributions volontaires des États membres du Conseil de l'Europe
- Programme conjoint UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (Programme Sud IV) »
- Programme conjoint UE/CdE « CyberSud »

Au cours de la période de référence, les consultations sur la préparation du Partenariat de Voisinage pour la Tunisie 2022-2025 entre le chef de Bureau, le ministère des Affaires Étrangères et les parties prenantes se sont poursuivies. Le ministère de la Femme, de la famille et des personnes âgées a participé à des consultations qui ont débouché sur un ensemble d'activités convenues à mener à bien dans les mois à venir. Cependant, la mise en œuvre des activités du projet a été influencée par la situation politique dans le pays et la pandémie de Covid-19.

État de mise en œuvre des projets/programmes

Programme conjoint UE/CdE « Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie »

➤ Lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, soutien à l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC) :

- Un document sur la définition de la structure et des prochaines étapes du développement d'une méthodologie sur l'étanchéité à la corruption de la législation a été réalisé sur la base des consultations menées avec les parties prenantes, et le travail effectué au cours du trimestre précédent a été terminé. L'élaboration de la méthodologie détaillée est en cours et devrait être achevée, avec la formation correspondante, d'ici la fin de l'année.

- Plusieurs outils de visibilité et de formation, notamment « Principales obligations du fonctionnaire en matière de gestion des conflits d'intérêts », deux vidéos promotionnelles et une bande-annonce pour la radio « Nazaha » de l'INLUCC ont été réalisés.

➤ Coopération avec la Commission de Venise, soutien à l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) :

- Un atelier sur les référendums a été organisé par la Commission de Venise et l'ISIE, avec la participation d'experts nationaux et internationaux, afin de compléter et de finaliser le cadre juridique relatif au référendum en Tunisie conformément aux normes internationales, notamment celles de la Commission de Venise et les meilleures pratiques, tout en tenant compte des spécificités locales. L'atelier a contribué à clarifier des principes fondamentaux tels que, par exemple, les modalités d'élaboration de la question soumise au référendum, le contrôle de sa constitutionnalité, l'organisation et l'observation du référendum, ses effets et les actions en justice.

➤ Liberté d'expression, soutien à l'autorité de régulation des médias et à l'Instance d'accès à l'information (INAI) :

- La version BÉTA du Centre de ressources en ligne de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) sur la réglementation des médias a été mise au point. La plateforme vise à fournir au grand public et au public spécialisé un centre de ressources en ligne sur le thème de la réglementation des médias, de l'autorégulation et de l'éducation à l'information.

- La première partie du contenu et de la scénarisation d'un « cours en ligne ouvert et destiné au plus grand nombre » sur le droit d'accès à l'information a été terminée et approuvée par l'INAI et le CdE, ce qui permettra la mise en place du volet technique et ensuite le lancement en ligne.

- L'étude sur la jurisprudence de l'Instance nationale d'accès à l'information (INAI), publiée en 2020, a été élaborée pour suivre l'état d'avancement des travaux de l'Instance en termes d'interprétation extensive de l'article 2 de la loi n° 22 de 2016 relative au cadre général de l'accès à l'information, aux demandes d'« accès à l'information et de publication proactive ».

➤ Protection des données, soutien à l'Instance nationale de protection des données à caractère personnel (INPDP)

- Les travaux visant à mettre au point une boîte à outils de sensibilisation à la protection des données à caractère personnel dans le secteur de la jeunesse ont été lancés. Ils ont pour principaux objectifs de fournir du matériel à l'INPDP pour ses activités de sensibilisation ainsi qu'aux acteurs du secteur, qui pourront s'assurer que leurs activités, en particulier dans le monde numérique, prennent en compte les risques pour les données à caractère personnel et leur utilisation ultérieure.

- Une étude comparative sur l'articulation des droits relatifs à l'accès à l'information et à la protection des données a été élaborée et communiquée aux deux organismes que sont l'INAI et l'INPDP. Elle présente, sous une forme synthétique et comparative, différents mécanismes visant à concilier les droits relatifs à l'accès à l'information et à la protection des données et servira à établir des compromis entre les rôles respectifs, souvent contradictoires, des deux organismes indépendants.

➤ Lutte contre la traite des êtres humains / soutien à l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes (INLTP) et au programme HELP :

- Un cours HELP contextualisé sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans le secteur de la justice a été lancé à l'Institut supérieur de la magistrature (ISM), à l'intention de 100 auditeurs de justice.

➤ Soutien à l'Instance nationale pour la prévention de la torture (INPT) :

- Des discussions sont menées sur la manière de mettre en place de manière pragmatique le « Pôle Saisine » au sein de l'INPT en mettant l'accent sur les ressources matérielles et humaines nécessaires.

- 30 projets pilotes ont été achevés dans le but d'améliorer la situation des prisonniers en Tunisie, compte tenu de l'écart important entre la réglementation en vigueur dans les prisons et les normes internationales pertinentes.

Programme conjoint UE/CdE « Soutien à la réforme de la justice (AP-JUST) »

- La feuille de route des mesures à élaborer avec l'Inspecteur Général a été adoptée par le ministère de la Justice, et le module de formation du juge d'instruction a été finalisé avec l'Institut Supérieur de la Magistrature.

- Une visioconférence a été organisée à l'intention de 41 avocats afin d'examiner les approches facilitant la mise en place un système de médiation dans le pays.

- Les travaux de développement d'une plateforme de partage permettant aux avocats d'interagir avec les tribunaux de manière sécurisée ont été lancés. La traduction de l'étude

sur le droit commercial a été achevée et la version 0 des lignes directrices améliorant l'expertise judiciaire a été soumise pour commentaires au ministère de la Justice.

- Au cours de la période de référence, la sélection, l'indexation et l'anonymisation des jugements civils et pénaux se sont poursuivies : 6 000 et 3 000 jugements ont été respectivement traités et 19 juridictions ont été équipées de 3 483 dispositifs de communication.

Projets mis en œuvre grâce à des contributions volontaires (il convient de noter que certaines des actions susmentionnées ont également bénéficié de contributions volontaires)

- Une formation sur le contrôle interne dans les communes a été organisée en coopération avec l'organisme national de lutte contre la corruption, avec la participation de représentants élus et d'administrations communales, en accord avec l'Instance nationale de lutte contre la corruption (INLUCC). De nouvelles discussions ont eu lieu avec des représentants de l'association nationale des communes et du ministère des Affaires locales sur les mécanismes de consultation dans le but d'élaborer un mémorandum sur la consultation. Des travaux préparatoires sont menés en coordination avec la Haute Autorité des finances locales sur la révision du Code de la fiscalité locale.

- Un atelier de consultation sur la création d'un mécanisme national de prise en charge des femmes victimes de violence a été organisé. Une évaluation des mécanismes et outils de prise en charge des victimes est en cours et sera présentée en novembre pour lancer le processus de développement de ce type de mécanisme. Dans le même cadre, le portail « Toutes et tous uni.e.s » présentant des publications et des plateformes sur le genre et la violence fondée sur le genre a été lancée en Tunisie avec l'aide de diverses organisations.

Programme conjoint UE/CdE « Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée (Programme Sud IV) »

- La version finale de l'étude de référence sur le traitement de la violence à l'égard des femmes dans les médias en Algérie, au Liban, au Maroc et en Tunisie a été remise et servira de base aux discussions entre les représentants des médias, les institutions chargées de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et les organisations de la société civile sur une approche régionale visant à assurer une meilleure couverture médiatique de cette question.

- Le logiciel PIA de la CNIL relatif à l'analyse des impacts sur la vie privée a été traduit en arabe. Cette version est mise en ligne sur le site de la CNIL avec les crédits affectés au Programme Sud IV. L'objectif visé est que les pays arabophones et les professionnels de la protection des données, ainsi que tous les responsables du traitement des données, puissent utiliser un outil reconnu lorsqu'ils effectuent des analyses d'impact sur la protection des données.

- Le manuel sur le droit européen de la protection des données (2018) a été traduit en arabe et est actuellement examiné par un spécialiste de ce domaine. Il s'adressera à un grand nombre de professionnels concernés par la protection des données et permettra de mieux comprendre et harmoniser les normes et meilleures pratiques dans ce domaine.